

Le Président Bouteflika félicite le Président Mahmoud Abbas à l'occasion du 51^e anniversaire du déclenchement de la révolution palestinienne P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 3 janvier 2016 - 22 rabie al awal 1436 - N° 1182 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

RENOUVELLEMENT AU CONSEIL DE LA NATION Le FLN remporte les élections, le RND reste majoritaire P. 3



M^e FAROUK KSENTINI, PRÉSIDENT DE LA CNCPPDH, ET M. AMAR LAROUM, CHEF DE LA CELLULE DE COMMUNICATION ET PRESSE À LA DGSN, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE MISSION ACCOMPLIE



DES MESURES QUI FERONT DATE :
La DGSN franchit un grand pas vers la consolidation de l'Etat de droit

ANP

LUTTE CONTRE LE TERRORISME,
LA CRIMINALITÉ ET LA CONTREBANDE
Selon le bilan rendu public par le MDN :
157 terroristes dont 10 chefs neutralisés en 2015

ENERGIES RENOUVELABLES :
Mise en exploitation de la centrale électrique solaire de Tindouf

SANTÉ :
Coup d'envoi d'une caravane de clinô-mobiles pour le dépistage du cancer du sein

P. 4

P. 9

P. 11

SANTÉ

LES SCIENTIFIQUES SAVENT DÉSORMAIS POURQUOI ON CRIE

Pages 12-13

CULTURE

SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT À ORAN
Appel à la plantation d'osier dans les zones humides

P. 17

HANDBALL

CAN-2016 Bouchekriou : La liste des 18 dévoilée après le stage de Slovénie

P. 20

SOCIÉTÉ

Intensifier les activités pédagogiques destinées aux scouts dans les communes frontalières

P. 9

Météo

Max Min

Alger	16°	11°
Oran	21°	11°
Annaba	19°	11°
Béjaïa	19°	12°
Tamanrasset	24°	08°

Horaires des prières

Dimanche 22 rabie el aouel 1437

Fajr	06:21
Dohr	12:53
Asr	15:26
Maghreb	17:49
Isha	19:14

**SOLIDARITÉ
Mme Meslem
à Constantine**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine. Lors de cette visite, la ministre s'enquerra des conditions de prise en charge résidentielle des différentes catégories sociales vulnérables, au sein des établissements spécialisés, telles que les personnes âgées, les enfants assistés et les enfants handicapés. Par la même occasion, une exposition des bénéficiaires du dispositif du Micro-Crédit de l'ANGEM, sera inaugurée. Enfin, Mme Meslem présidera une réunion de travail avec les autorités locales, les élus et le mouvement associatif à caractère social et humanitaire de la wilaya de Constantine.

**MARDI À ORAN
Conférence sur
le thème : «Connaître
les médias, le citoyen
a droit à une
information fiable»**

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera mardi 5 janvier 2016 à la salle de conférences de la mosquée Ibn Badis, une conférence sur le thème «Connaître les médias, le citoyen a droit à une information fiable». La rencontre sera animée par le Directeur général de la télévision algérienne.

**RESSOURCES EN EAU
ET ENVIRONNEMENT
Nouri à Bordj
Bou Arréridj**

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdellah Nouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

**ARTISANAT
Mme Tagabou
à Adrar**

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Mme Aïcha Tagabou, est attendue aujourd'hui dans la wilaya d'Adrar.

DINAR : EROSION PAR EFFERVESCIENCE**DU 4 AU 13 JANVIER
À TIZI-OUZOU
2^e Foire du miel
de Kabylie**

La Coopérative agricole polyvalente et la Chambre de l'artisanat et des métiers de Tizi-Ouzou organisent du 4 au 13 janvier 2016 à la placette du musée du centre-ville (ex-mairie) de Tizi-Ouzou, la deuxième édition de la Foire du miel de Kabylie.

**DK NEWS
Nouveaux numéros
de téléphone et de fax**

Le quotidien national d'information DK News dont le siège est sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger, informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tel : 023.38.47.97/023.38.48.00 – Fax : 023.38.47.95.

**LES 29 ET 30 JANVIER À BÉJAÏA
1^{er} congrès
de cancérologie**

Sous le slogan «Dépistage, il est temps», la faculté de médecine de Béjaïa organise le 1^{er} congrès de cancérologie, les 29 et 30 janvier 2016 à l'université Abderrahmane-Mira.

**MARDI À L'HÔTEL EL AURASSI
Journée d'information
sur «La loi de finances
pour 2016 et son impact
sur l'entreprise»**

Sous le patronage des ministres du Commerce et des Finances, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise, mardi 5 janvier 2016 à partir de 08h30 à l'hôtel El Aurassi, Alger, une journée d'information sur «La loi de finances pour 2016 et son impact sur l'entreprise». Cette journée sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des Impôts et des Douanes et vise à informer les opérateurs économiques sur les nouvelles dispositions introduites par la loi de finances pour 2016 concernant les entreprises.

**PORT COMMERCIAL
DE MOSTAGANEM
Baisse de 55%
de l'importation
de véhicules en 2015**

L'importation de véhicules a enregistré une baisse de 55 % au port commercial de Mostaganem par rapport à la même période de l'année écoulée. Cette régression est justifiée par une «appréhension» des opérateurs quant au nouveau cahier des charges exigé pour l'importation de véhicules, le faible engouement des citoyens pour l'achat de véhicules et leur orientation vers le foncier et les projets d'habitat. Le port de Mostaganem a enregistré l'importation de 50.769 véhicules légers, lourds et engins de travaux publics en 2015 contre 112.190 en 2014. Le transport de ces véhicules dont 40.000 légers a été effectué par 144 navires contre 209 en 2014.

RENOUVELLEMENT AU CONSEIL DE LA NATION

Le FLN remporte les élections, le RND reste majoritaire

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a remporté 23 sièges aux élections pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation, tenues le 29 décembre 2015, suivi du parti du Rassemblement national démocratique (RND) 18 sièges, les indépendants quatre (4) sièges, le parti du Front des Forces Socialistes (FFS) deux (2) sièges et enfin le parti "Fadjer El-Jadid" un (1) siège.

C'est le RND qui garde, toutefois, la majorité au niveau du Conseil avec 43 sièges, à l'issue des élections, suivie par le FLN avec 40 sièges. Le Conseil constitutionnel, qui s'est réuni les 30 et 31 décembre 2015 et le 1er janvier 2016, sous la présidence de M. Mourad Medelci, président du Conseil constitutionnel, pour examiner et vérifier la régularité des opérations électorales, avait rendu public hier vendredi, dans un communiqué, les résultats définitifs de ces élections. Sur la base des données fournies par des responsables de partis politiques concernés, l'APS a établi l'appartenance politique des nouveaux élus.



Le Conseil constitutionnel avait indiqué vendredi dans son communiqué avoir proclamé les résultats définitifs des élections ayant concerné les 48 wilayas, 26.883 électeurs inscrits, 25.677 électeurs votants.

Le Conseil constitutionnel souligne, enfin, que la proclamation des résultats rendue dans ce cadre, sera notifiée aux autorités concernées et publiée au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire. Le Conseil constitutionnel".

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika avait convoqué le collège électoral pour le mardi 29 décembre 2015 en vue de l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation. Le collège électoral est composé de l'ensemble des membres de l'Assemblée populaire de wilaya et des membres des Assemblées populaires communales de la wilaya. Le Conseil de la nation, la chambre haute du Parlement algérien, a été créé lors de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel.

Pour être éligible, il faut être membre de l'Assemblée populaire communale (APC) ou de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et avoir l'âge d'au moins 35 ans. La durée du mandat est de six ans, et la chambre est renouvelable pour la moitié tous les trois ans.

-- Front de libération nationale (FLN):

- 1- ZIEFFANE Boudjamaa pour la wilaya d'Adrar (FLN).
- 2- KISSARI Mahmoud pour la wilaya de Laghouat (FLN).
- 3- DJEBABIA Ayache pour la wilaya de Batna (FLN).
- 4- DJABRI Ghazi pour la wilaya de Béchar (FLN).
- 5- ZIANE Slimane pour la wilaya de Bouira (FLN).
- 6- BELOUAFI Elkaiem pour la wilaya de Tamanrasset (FLN).
- 7- BELHABRI Day-eddine pour la wilaya de Tlemcen (FLN).
- 8- YAHI Mohktar pour la wilaya de Tiaret (FLN).
- 9- BENZAIM Abdelouahab pour la wilaya d'Alger (FLN).
- 10- KEROUANI Fatah pour la wilaya de Sétif (FLN).
- 11- HADJI Laid pour la wilaya d'Annaba (FLN).
- 12- DJEGHDALI Mustapha pour la wilaya de M'Sila (FLN).
- 13- BERRAHAL Benoamer pour la wilaya de Mascara (FLN).
- 14- HOUBAD Bouhafs pour la wilaya d'El Bayadh (FLN).
- 15- BENNEBRI Nasser pour la wilaya de Boumerdès (FLN).
- 16- KHELIL Zine pour la wilaya de EL Taref (FLN).
- 17- YAHIAOUI Mohammed Nafaa pour la wilaya de Tindouf (FLN).
- 18- BAHRI Farid pour la wilaya d'El Oued (FLN).
- 19- BIBI Abid pour la wilaya de Khencelia (FLN).
- 20- DJABBAR Tayeb pour la wilaya de Souk Ahras (FLN).
- 21- BOUREZGUE Amar pour la wilaya d'Aïn Defla (FLN).
- 22- AMARA Mohammed pour la wilaya de Naâma (FLN).
- 23- BOUBTIMA Mohammed pour la wilaya de Ghardaïa (FLN).

-- Rassemblement national démocratique (RND):

- 1- BOUZEKRI Hamid pour la wilaya de Chlef (RND).
- 2- KHELIFA Mohamed pour la wilaya de Biskra (RND).
- 3- KACIMI Samir pour la wilaya de Blida (RND).
- 4- KECHITA Mohamed pour la wilaya de Djelfa (RND).
- 5- LATRECHE Abdelhalim pour la wilaya de Jijel (RND).
- 6- AMER Mohammed pour la wilaya de Saida (RND).
- 7- FADEL Ouahid pour la wilaya de Skikda (RND).
- 8- BOUTKHLIL Moussa pour la wilaya de Sidi Bel Abbès (RND).
- 9- BEN YOUS Rabah pour la wilaya de Guelma (RND).
- 10- DGERBA Ali pour la wilaya de Médéa (RND).
- 11- BOUGOUFA Mohamed Saleh pour la wilaya d'Ouargla (RND).
- 12- GHIZI Thani Abdelhak pour la wilaya d'Oran (RND).
- 13- GHOUMA Djebrib pour la wilaya d'Illizi (RND).
- 14- BALLOUT Ali pour la wilaya de Tissemsilt (RND).
- 15- BOUDJOUHER Malik pour la wilaya de Tipaza (RND).
- 16- TALBI Fettah pour la wilaya de Mila (RND).
- 17- MOULKHALOUA Abdelkader pour la wilaya d'Aïn Témouchent (RND).
- 18- ARBAOUI Mohamed pour la wilaya de Relizane (RND).

-- Les indépendants :

- 1- BENBOTT Abderrazak pour la wilaya d'Oum El Bouaghi (IND).
- 2- KHEDIRI Malik pour la wilaya de Tébessa (IND).
- 3- HAMIDOUCHE Abdelouahab pour la wilaya de Bordj Bou Arréridj (IND).
- 4- RACHEDI Mohamed pour la wilaya de Constantine (IND).

-- Front des Forces socialistes (FFS):

- 1- BETTACHE Mohamed pour la wilaya de Bejaia (FFS).
- 2- HAROUN Hocine pour la wilaya de Tizi Ouzou (FFS).

-- Fadjer El-Jadid:

- 1- BELLATRACHE Nor Eddine pour la wilaya de Mostaganem (Fadjer El-Jadid).

ANSEJ

1.830 postes d'emploi créés en 2015 à Saida



Pas moins de 1.830 nouveaux postes d'emploi ont été créés en 2015 dans la wilaya de Saida, à la faveur du financement de 610 micro-entreprises par l'Agence nationale de soutien de l'emploi de jeunes ANSEJ, a-t-on appris jeudi de la directrice de la section locale de ce dispositif.

Ces micro-entreprises ont été financées sur 629 ayant déposé des dossiers au niveau l'antenne locale de l'ANSEJ, a indiqué Ammor Afia. Ces entreprises de jeunes ont été créées dans différents créneaux des secteurs de l'agriculture, des métiers, de l'industrie et des services dont l'élevage ovin, l'aviculture, la céramique, l'imprimerie et les télécommunications, a-t-on souligné.

Par ailleurs, l'ANSEJ a contribué, jusqu'à fin de novembre dernier, à la formation de 275 jeunes dans différentes activités d'agriculture, de métiers, des services et d'industrie pour l'obtention de diplômes leur permettant de prétendre au financement de leurs projets. En outre, l'année 2015 a connu l'activation de plusieurs conventions de partenariat au niveau local signées avec les ministères de la Culture, de l'Environnement et de la Solidarité nationale, portant sur la formation de jeunes pour la création de miniprojets.

DJELFA : Installation d'une commission mixte pour le suivi du projet de dédoublement de la RN-1

Une commission mixte multisectorielle, chargée du suivi du projet de dédoublement de la RN-1, dans son axe traversant la wilaya de Djelfa a été installée dernièrement, a indiqué jeudi le wali. «Cette commission est notamment chargée de la levée des contraintes pouvant entraver les travaux de réalisation de ce dédoublement, considéré comme un important point de jonction entre le nord et le sud du pays», a indiqué à l'APS Abdelkader Djelaoui, citant, entre autres contraintes, les problèmes liés aux différents réseaux et câbles entravant l'itinéraire de cet axe routier. Ce dédoublement traverse le nord de Djelfa sur une distance de 34 km, allant d'Aïn Oussara à Boughezoul (Médéa) et un deuxième axe de 40 km relie les villes d'Aïn Oussara et Hassi Bahlah.

Selon la fiche technique du projet, le premier axe englobe la réalisation de sept (7) ouvrages d'art, quatre (4) échangeurs et une déviation d'accès à la ville de Ain Oussara en direction de Boughezoul sur une distance de 24 km.

Confié à l'entreprise Cosider, le deuxième axe Ain Oussara - Hassi Bahlah, sera réalisé sous la forme d'une autoroute de 40 km, dont 10 km constitueront une déviation vers la ville de Hassi Bahlah, en plus de divers ouvrages d'art et échangeurs.

Par ailleurs, M Djelaoui a signalé un autre projet en perspective, doté d'une importance stratégique pour la wilaya, portant sur la réalisation d'un dédoublement de la RN 1, dans son axe reliant les villes de Djelfa et Laghouat, sur une distance de 64 km, pour une enveloppe de 19 milliards de da. Un axe de 20 km de cette route fait, actuellement, l'objet de travaux de réhabilitation et modernisation, selon le wali.

APS

SELON M. BEDOUI Plus de 39.000 logements LPL distribués durant le deuxième semestre de 2015



Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui a affirmé jeudi à Alger que 39.743 logements avaient été distribués dans le cadre du logement public locatif (LPL) durant le deuxième semestre 2015.

M. Bedoui qui répondait à une question d'un député, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, a précisé que 39.743 logements avaient été distribués dans le cadre du logement public locatif (LPL) tandis que 11.700 unités étaient en cours de distribution au niveau national. M. Bedoui a réaffirmé la «détermination» des autorités à éradiquer la crise de logement en application des orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Il a insisté, dans ce contexte, sur l'impératif de «faire preuve de transparence» dans la distribution des logements soulignant les différentes mesures prises pour l'organisation de cette opération notamment le rôle de la commission de logement au niveau des daïras ainsi que celle des recours.

Après avoir rappelé les nombreuses opérations de relogement menées dans la wilaya d'Alger dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, le ministre a encore souligné le nombre important des familles bénéficiaires ainsi que les assiettes foncières récupérées.

Nouveau cycle de rencontres pour la spécialisation des avocats du barreau d'Oran

Un nouveau cycle de rencontres entrant dans le cadre de la spécialisation des avocats sera prochainement lancé à Oran en partenariat avec l'Union internationale des avocats (UIA) et l'Union pan-africaine des avocats (UPA), a-t-on appris jeudi du bâtonnier de l'ordre local, Me Lahouari Ouahrani.

«La numérisation de la gestion du cabinet d'avocat» et «les instruments de lutte contre la corruption» figurent parmi les grands thèmes retenus au titre de ce cycle inscrit dans le sillage de l'opération de modernisation du secteur judiciaire mise en œuvre par la tutelle, a précisé à l'APS Me Ouahrani.

Ces deux rencontres, prévues durant le premier trimestre 2016, verront la participation d'experts nationaux et étrangers membres des deux organisations internationales (UIA et UPA), basées respectivement à Paris (France) et à Arusha (Tanzanie), a-t-il indiqué. Le barreau d'Oran est également partenaire dans l'organisation et l'animation d'un autre événement de dimension méditerranéenne, prévu en mars prochain à Sousse (Tunisie) sous le thème de «La déontologie», a fait savoir le bâtonnier de l'ordre local.

«La spécialisation des professionnels du droit est devenue une priorité au regard des mutations socio-économiques du pays», a-t-il relevé, insistant dans ce sens sur «la nécessaire actualisation des connaissances de l'avocat, à l'appui des nouvelles technologies de l'information et de la communication». Me Ouahrani a rappelé, dans ce contexte, que le volet formation est au cœur de la nouvelle législation portant organisation de la profession d'avocat qui porte la période de stage à deux années, contre neuf mois auparavant.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CRIMINALITÉ ET LA CONTREBANDE Selon le bilan rendu public par le MDN : **157 terroristes dont 10 chefs neutralisés en 2015**

Un total de 157 terroristes, dont dix (10) chefs ayant rejoint les groupes terroristes depuis 1994, ont été neutralisés durant l'année 2015, selon un bilan opérationnel annuel des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et des forces de sécurité, rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN).



Ce bilan intervient "conformément aux orientations du haut commandement de l'ANP visant le renforcement des efforts, afin d'intensifier les opérations de lutte contre les résidus des groupuscules terroristes, d'assurer une vigilance permanente et de préserver la disponibilité opérationnelle à son plus haut niveau pour faire face à toute éventuelle menace visant la sécurité et la stabilité du pays", note la même source.

L'année 2015 "s'est distinguée par des résultats sans précédent en matière de lutte contre le terrorisme, contre la contrebande, le trafic d'armes, le narcotrafic et la criminalité organisée et ce, par la neutralisation et l'arrestation d'un nombre important de terroristes, le démantèlement de plusieurs réseaux de soutien et la destruction d'un grand nombre de casernes et d'abris servant de refuges aux groupes terroristes", précise la même source.

Ces opérations "organisées et coordonnées" entre les différentes unités de l'ANP et les forces de sécurité, ont permis également l'arrestation d'un grand nombre de contrebandiers et la récupération d'importants lots d'armements, de munitions, de drogues, de carburants et de marchandises prohibées. Cela "réflète la volonté affichée du haut commandement de l'ANP à mettre en échec les dessins macabres de ces criminels et démontre le pro-

fessionnalisme, la vigilance et la détermination de nos forces armées à la sauvegarde des intérêts suprêmes du pays et la protection de la souveraineté du territoire national, comme le confirment les résultats suivants", souligne le MDN.

Les différentes opérations menées par les unités de l'ANP et les forces de sécurité de la lutte antiterroriste, se sont soldées par "la neutralisation (arrestation ou élimination) de 157 terroristes, dont dix (10) chefs terroristes ayant rejoint



les groupes terroristes depuis 1994". Le bilan fait ressortir aussi la saisie de "307 pièces d'armements de guerre (pistolets mitraillers, fusils semi-automatiques, pistolets automatiques, fusils mitraillers, lance-roquettes, fusils à lunette, fusils à pompe et fusils de chasse), la découverte et la destruction de 1 279 engins explosifs (bombes de conception artisanale, grenades et roquettes)".

A cela s'ajoute "la découverte et la destruction de 548 refuges et casernes pour groupes terroristes, dont la plupart sont des étrangers (1274) de nationalités africaines".

Ces opérations "ont permis aussi la saisie de 656 armes détenues par les contrebandiers et les narcotrafiquants, en plus de 18 armes en possession des orpailleurs, de même

que la saisie de plus de 1 434 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande". Durant la même période, "plus de 3 880 564 litres de carburant destinés à la contrebande et 1 722 détecteurs de métaux ont été saisis, de même qu'un grand nombre de groupes électrogènes et de marteaux piqueurs". Le bilan fait état aussi de la saisie de "plus de 1 000 camions et véhicules, dont 171 véhicules tout-terrain utilisés par les orpailleurs et la saisie aussi de 65 motos". La même source ajoute qu'"un nombre important de têtes ovines a été saisi, ainsi qu'une grande quantité d'équipements électroménagers, de téléphones portables, d'acier, de cuivre, de charbon, de ciment, de corail, de produits pharmaceutiques et paramédicaux, de mélange d'or, de tabacs, de produits pyrotechniques, de boissons et des sommes d'argent en monnaie nationale et étrangère ont été saisis au cours de ces différentes opérations".

Les différentes opérations de lutte contre l'émigration et l'immigration clandestines ont porté sur "la mise en échec par les Gardes-côtes des Forces navales de tentatives d'émigration clandestine de 1 500 personnes et l'arrestation par les détachements de l'ANP et les Gardes-frontières de 2 718 immigrants clandestins, dont la plupart de nationalités africaines", note la même source.

APS

ORAN**Un record en matière d'attribution du logement social**

2015 à Oran est à placer sous le signe de l'année-record du relogement avec à la clef la réalisation d'un important programme de logements sociaux au profit des familles vivant dans des habitations précaires.

Plus de 10.300 logements de type public locatif ont été attribués au niveau de la wilaya d'Oran, en 2015, au profit des bénéficiaires parmi les détenteurs de pré-affectation, soit le double de ce qui a été attribué en 2014, a révélé le directeur général de l'OPGI d'Oran.

"Outre, les efforts déployés en matière de lutte contre les habitations précaires, véritables plaies gangrénant le paysage urbain d'Oran, ce chiffre renseigne sur le bilan des réalisations de logements sociaux par la wilaya et notamment à l'actif de l'OPGI d'Oran qui a réussi le pari de livrer un important quota de 10.300 logements sociaux en 2015, contre 5.005 unités en 2014", a affirmé Mohamed Saber. "Le programme de relogement de l'année 2015 qui aura satisfait un taux de 85 PC du nombre des pré-affectations de logements tant il est vrai que les détenteurs de ces documents attendaient leur logement depuis des années", a-t-il ajouté.

"Le nombre de logements réalisés en 2014 (5.005 unités) et en 2015 (10.300 unités) est l'équivalent de celui réalisé



en l'espace d'une décennie, soit 14.000 unités", a encore fait remarquer le même responsable, expliquant que la politique, adoptée par la wilaya, s'est traduite sur le terrain par la création de cellules de suivi et de coordination des chantiers ayant permis de "booster" l'avancement des projets.

Mieux, les sites sur lesquels ont été érigées ces habitations précaires, aux portes et au cœur même de la capitale de l'Ouest du pays, ont été éradiqués et les terrains, à forte valeur foncière, ont été récupérés pour être destinés à des projets de logements et autres équipements publics.

L'opération de relogement a débuté en janvier 2015, où pas moins de 700 familles qui occupaient des habitations vétustes menaçant ruine au niveau des quartiers d'El Hamri et El Ghoualem (ex-Médion) ont bénéficié de logements décent dans de nouvelles cités

d'habitations à Oued Tlélat, une commune située à une vingtaine de kilomètres de la ville d'Oran.

Il s'en est suivi d'autres opérations de relogement au bénéfice de milliers de familles qui vivaient dans des conditions difficiles dans habitations vétustes à Haï Fillaoucène (ex-El Barki), à l'entrée sud d'Oran, au site précaire dit "El Virage", à la pénétrante de la localité d'Aïn Beïda (Es-Sénia), à Haï Cheklaoua (Es-Sénia) et autres sites illégitimes à Arzev, à Hassi Benokha, à El Kermia, à Gdyel et autres communes de la wilaya.

La feuille de route, comme annoncée par le wali d'Oran, a permis le relogement d'autres familles qui attendaient, de pied ferme, leur tour, par étapes successives, à partir du mois de novembre dernier.

La première opération a permis à 290 familles du site précaire El Virage érigé sur l'axe routier situé entre Oran

et Ain Beïda (Es-Sénia) et autres habitations insalubres, de bénéficier d'un logement neuf à Boutellis.

Le reste du programme des 8.310 logements sociaux locatifs livré ou en voie de l'être, a été accordé en priorité aux détenteurs de pré-affectations notamment au profit des habitants des quartiers d'El Hamri et El Ghoualem, occupant des habitations menaçant ruine, conformément au calendrier élaboré par la wilaya d'Oran.

L'opération de relogement s'est poursuivie pour concerner des familles d'El Hamri, de Sidi El Houari, Eckhmul et du centre-ville, ainsi qu'aux familles de Gdyel et de Hassi Ben Okba, a-t-on encore ajouté.

Le wali d'Oran Abdellah Zaâlène avait annoncé, dernièrement à la presse, la signature, au début de l'année prochaine, d'une charte avec des représentants des habitants des sites précaires de haï Lasnami, de Oued Aïn Beïda, de haï Es-Sanouabar (ex-les Planteurs) et de Sidi El Bachir.

En contrepartie de leur relogement, les habitants concernés s'engagent à ne tolérer aucune construction d'un nouveau taudis sur leur site d'habitation.

"Nous sommes en train de mener une guerre contre les sites précaires et illégitimes. Nous déployons de grands efforts pour améliorer les conditions de vie des citoyens", a déclaré, lors d'une rencontre, le chef de l'exécutif de la wilaya.

TOURISME WAHRAN NEW LOOK**Classement aux nouvelles normes de 46 établissements hôteliers en 2015**

Pas moins de 46 établissements hôteliers de la wilaya d'Oran, totalisant une capacité de 4.850 lits ont été classés aux nouveaux standards internationaux par les commissions spécialisées, a-t-on appris de la direction locale du tourisme et de l'artisanat.

Deux établissements hôteliers ont été classés dans la catégorie 5 étoiles, deux autres dans la catégorie 4 étoiles, six dans la catégorie 3 étoiles, six autres dans la catégorie 2 étoiles et 17 ont décroché une seule étoile, a indiqué à l'APS, le chef du service de tourisme à la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Mourad Boujenane, mettant en exergue les efforts consentis par les exploitants en vue d'adapter les structures hôtelières aux normes en

vigueur. Le reste du parc hôtelier de la wilaya, soit 114 établissements, n'a pas encore été classé, a-t-il déclaré, assurant que les efforts se poursuivent pour sensibiliser les opérateurs à améliorer constamment la qualité et les prestations assurées par leurs structures.

Toujours dans le cadre de la relance du plan qualité tourisme, le même responsable a avancé la classification, au niveau de la wilaya d'Oran, de 33 restaurants ayant amélioré le statut de leur établissement en diversifiant l'offre, conformément aux exigences des demandeurs.

Pour ce qui est des agences de voyages, 33 ont été classées à la catégorie A, dédiée à la promotion du

tourisme externe et 73 à la catégorie B, spéciale pour le tourisme interne, a-t-il souligné.

En ce qui concerne les zones d'extension touristique (ZET), 9 à vocation balnéaire, d'une superficie de 2.133 hectares, sont en cours d'aménagement ou en voie de finalisation, a-t-il fait savoir, ajoutant que les différentes études, une fois achevées, seront soumises à l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran pour approbation.

Le défi reste cependant l'achèvement des études d'aménagement des ZET pour capter les investisseurs potentiels, afin d'éviter de rééditer le scénario de la ZET de Cap Carbon, qui est en voie de déclassement, a-t-il expliqué.

ILLIZI**Equipements pédagogiques pour promouvoir les activités des clubs verts dans le milieu scolaire**

Au moins 23 établissements éducatifs dans la wilaya de Illizi, ont bénéficié, dernièrement, d'équipements pédagogiques dans l'objectif de promouvoir les activités des clubs verts activant en milieu scolaire, a-t-on appris de la direction locale de l'environnement.

Cette opération intervient en vertu d'une convention signée entre les ministères des Ressources en eau et de l'Environnement, et de l'Education nationale, relative à la création de clubs verts dans les établissements scolaires, tous cycles confondus, a précisé le directeur du secteur Laïd Mansour. Divers produits électroniques, tels que des microordi-

nateurs, caméras numériques, lecteurs CD, téléviseurs, et écrans grand format ont été remis à ces clubs, a-t-il ajouté.

Cette opération touchera, en perspective, treize (13) autres clubs verts, afin d'assurer une couverture totale sur l'ensemble des établissements éducatifs implantés à travers le territoire de la wilaya de Illizi, a-t-il souligné.

Cette initiative, est appelée à encourager les clubs verts dans la sensibilisation et l'orientation des élèves, et également ancrer une culture environnementale au milieu de différentes catégories sociales, notamment les jeunes générations, a-t-il encore fait savoir.

PORT DE MOSTAGANEM**1,263 million de tonnes de marchandises traitées en 2015**

Quelque 1.263 million de tonnes de marchandises ont été traitées en 2015 au port commercial de Mostaganem, soit une baisse de 9,27 % par rapport à 2014, a-t-on appris auprès de l'entreprise portuaire.

Cette baisse est due au transfert des navires dont ceux transportant du ciment vers des ports limitrophes pour leur épargner l'attente en rade surtout avec l'arrivée de navires de semences de pomme de terre et en raison des travaux de confortement d'un des trois quais du port achevés au courant du dernier trimestre de l'année écoulée, a-t-on indiqué.

Ce volume de marchandises a constitué notamment de céréales, de fer, d'engrais, de ciment et de bois. Le port a enregistré le déchargement de 136.532 tonnes de fer, soit une baisse de 7,18 % et 384.221 t de ciment (baisse de 8,62 %), a-t-on cité à titre d'exemple.

D'autre part, le port a enregistré l'importation de 179.492 tonnes de céréales, soit une hausse de 40,74%, 57.617 t de bitume, soit une régression de 29,04% et le traitement de conteneurs de 42.878 tonnes et de 12.161 t de bois, soit une baisse respectivement de 7,13 et 76,84%.

Le port commercial de Mostaganem a enregistré, l'année précédente, l'accostage de 439 navires contre 558 la même période de 2014, soit une baisse de 17%, selon la même source.

OUARGLA**Dix projets d'investissement entrés en activité depuis 2011**

Pas moins de dix (10) projets d'investissement sont entrés en activité depuis 2011 dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la direction locale de l'industrie et des mines (DIM).

Ces projets, dont la plupart ont été localisés dans la région de Ouargla et la nouvelle circonscription administrative de Touggourt, consistent en des briqueteries, des unités de fabrication de pylônes électriques et de charpentes métalliques, des stations de services et des parcs de loisirs, a indiqué le directeur du secteur.

Susceptibles de promouvoir la dynamique de l'investissement dans la région, ces entités économiques ont générées durant cette période plus de 900 postes emplois, a fait savoir Abdelaziz Harouz.

Le même responsable a rappelé que quelque 883 projets d'un montant d'investissement de 251 milliards dinars, déjà localisés, ont été validés parmi les 1.936 dossiers d'investissement déposés durant la même période au niveau des services concernés.

Ces projets analysés, qui sont versés notamment dans les créneaux du bâtiment et travaux publics (BTP), l'industrie, fabrication de matériaux de construction, la santé, le commerce et le tourisme, devraient générer, une fois opérationnels, plus de 46.000 emplois, a ajouté la même source.

Une opération d'assainissement des listes de bénéficiaires du foncier destiné à l'investissement entre 2011 et 2013 a été lancée, en vue de restituer les assiettes non-exploitées et dont les projets n'ont pas été concrétisés, a conclu le DIM de Ouargla.

M^e. FAROUK KSENTINI, PRÉSIDENT DE LA CNCPPDH, ET M. AMAR LAROUM, CHEF DE LA CELLULE DE COMMUNICATION ET PRESSE À LA DGSN, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

PROFESSIONNALISATION DE LA « POLICE » MISSION ACCOMPLIE

La « police » a réussi sa professionnalisation. Elle ne peut que réussir au vu du niveau de scolarité de ses effectifs. Des universitaires en majorité. Ceci permet l'accès à d'autres formations plus adaptées. Elle a réussi à renforcer ses liens avec les populations pour lesquelles la vue de l'uniforme bleu est apaisante. Elle a réussi car elle communique en permanence. Elle a réussi car elle agit comme un service public. Toujours là où on en a besoin, en respect du citoyen qui n'est plus un individu.



Said Abjaoui

Révision du code de procédure pénale autour des moyens à mettre en œuvre pour renforcer le respect du citoyen avant, pendant et après la garde à vue et révision de la Constitution centrée sur la protection des droits et libertés des citoyens ainsi que le renforcement de l'indépendance de la justice ont constitué hier, au forum de *DK NEWS* des thèmes de forte convergence entre les personnalités qui étaient les invités du forum, à savoir M. Farouk Ksentini, président de Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme

(CNCPPDH), et Mr Amar Laroum, chef de la cellule de communication et presse à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Le thème central de la conférence porte sur le rôle de la Sécurité nationale dans la consécration des droits de l'homme.

Il convient de souligner d'abord que les éléments de la Sécurité nationale sont pour la plupart des universitaires, ce qui permet d'engager avec succès les réformes devant mener vers sa professionnalisation.

La police judiciaire, celle du renseignement, celle de la sécurité publique ont reçu des formations de haut niveau,

y compris surtout dans l'obligation d'agir dans le respect des droits de l'homme. La bonne visibilité de l'uniforme est un facteur d'apaisement pour les populations. On a vu des manifestants reconnaître qu'ils ont été traités ou neutralisés de façon civilisée.

On ne risque plus de perdre sa vie pour avoir pacifiquement exprimé son opinion sur la voie publique.

Quand bien même qu'il est apparent chez la police la tendance à agir dans le respect des droits de l'homme, des mesures ont été prises lors de la révision du code de procédure pénale à l'effet de donner aux citoyens des gages

d'un traitement conforme au respect des droits de l'homme, des mesures pratiquement « révolutionnaires ». Oui, révolutionnaires, seront appliquées, et elles le seront sûrement car l'Etat s'y est engagé publiquement. Il s'agit d'introduire une caméra de surveillance dans la salle où se pratique la garde à vue.

Plus encore, le suspect qui bénéficie de la présomption d'innocence aura le droit d'appeler au téléphone sa famille pour l'en informer. Plus encore, il peut pendant sa garde à vue, recevoir son avocat pour bénéficier de l'assistance judiciaire.

La police ne fait pas justice. Elle intervient sur mandat du procureur.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA JUSTICE M^e Ksetini plaide pour l'introduction du système d'enregistrement vidéo dans les salles d'audience

Le président de la CNCPPDH, Me Farouk Ksentini, a plaidé hier pour l'introduction du système d'enregistrement vidéo dans les cours de justice et les salles d'audience.

L'intervenant qui a valorisé le dernier acquis de la Sécurité nationale, à savoir le système de surveillance et de gestion « intelligent » des chambres de détention provisoire, a affiché son souhait d'élargir ce système au sein de l'ensemble des tribunaux du pays. «Une fois mis en place, il permettra de filmer le prévenu tout au long de son procès. A l'issue de l'audience, un CD contenant l'enregistrement lui sera remis pour écarter tout dépassement et service de preuve en cas de besoin. Cette procédure qui facilitera le travail des juges permettra d'améliorer la qualité de la justice», a souligné Me Ksentini. Notons que la CNCPPDH a mentionné ce point dans son rapport annuel (2015) qui sera remis au président de la République à partir du 15 janvier.

R.R.



NOUVEAU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES CELLULES DE GARDE À VUE

La DGSN franchit un grand pas vers la consolidation de l'Etat de droit

Le nouveau système «intelligent» de surveillance et de gestion des cellules de garde à vue lancé dernièrement par la DGSN, qui concrétise sur le terrain la volonté du haut commandement de protéger et de consacrer les droits de l'homme au sein de la police algérienne a permis à l'institution policière de franchir un grand pas vers la consolidation de l'Etat de droit.

Le système qui est le fruit du travail des cadres de la Sécurité nationale vient s'ajouter aux autres dispositifs mis en place par la police nationale pour assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens. «Il permet entre autres de suivre la situation du suspect depuis sa détention jusqu'à sa présentation à la justice ou sa libération» a indiqué le responsable de la communication à la DGSN, M. Amar Laroum. Lancé en premier au niveau des Sécurités de wilayas d'Alger, Annaba, Constantine, Tamanrasset et Oran, le dispositif sera étendu progressivement à l'ensemble des structures de la Sécurité nationale. En plus de contrôler la température et le taux d'humidité, il indique à l'agent en charge de la surveillance, le nombre de détenus présents dans chaque cellule, le temps passé en détention ainsi que d'autres informations en rapport avec l'âge ou l'état de santé.

Rappelons que parmi les mesures prises pour humaniser la procédure de mise en détention provisoire, la remise d'une trousse de toilette comprenant des produits hygiéniques pour chaque détenu, le droit à une visite médicale, à un repas complet, au téléphone ainsi qu'à la présence d'un avocat. A cet effet, des chambres spéciales ont été aménagées pour permettre au détenu de parler avec son avocat en privé.

R.R.

Des mesures qui feront date

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPDH), M. Farouk Ksentini, et le chef de la Cellule de communication et presse à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), M. Amar Laroum, assisté par des cadres de ce même service ont animé une conférence-débat sur «Les efforts de la Sûreté nationale dans la consécration des droits de l'homme en Algérie».

**O.Larbi**

2016 marquera un moment important dans les relations police-acteurs présumés de délits et crimes, sera un repère dans la mise en œuvre de dispositifs concrets de préservation des droits de la personne se trouvant dans les locaux de la DGSN.

M. Laroum a décrit l'ingénierie de ce système : « L'information du citoyen nous importe plus que jamais, à la DGSN, depuis que le général-major Abdelghani Hamel est en charge de l'institution. Cette information touche principalement au respect effectif des droits du citoyen à la jouissance de ses droits de l'homme et particulièrement ceux des enfants et des femmes. Toute personne en garde à vue pour un délit ou crime sera assurée de la préservation de sa dignité, de l'assistance d'un médecin, du contact avec sa famille, de la rencontre avec son avocat... »

Fil rouge

Le fait que le DGSN lui-même ait fait « de ces droits, le fil rouge de l'action des services de police sur tout le territoire national » se traduit par l'inscription des droits de l'homme dans les programmes de formation initiale et continue des agents de la police nationale à tous les niveaux. Cette formation est prodiguée dans les écoles de police, l'Ecole nationale supérieure de police, en relations conventionnelles avec les institutions les plus diverses d'enseignement supérieur et au sein des formations dispensées par les forums des polices africaine, arabe et du monde entier », ajoute le commissaire divisionnaire Laroum.

Cet investissement politique fort, ce volontarisme de la DGSN devait avoir un prolongement concret de terrain.

Plus de respect

« Bien que les missions de la police soient le plus souvent perçues comme limitant les « libertés », par exemple, de la vitesse, de la répression de la conduite en état d'ivresse. La technologie nous permet d'améliorer aussi bien la protection des personnes et des biens, la sécurité et l'ordre public. Prenons les formalités de contrôle

aux aéroports : grâce à l'émission du passeport biométrique, le voyageur algérien est exonéré des pertes de temps prises par les vérifications, la fiche de police est abandonnée, le passage entre les zones sont facilitées par les points de contrôle électronique : tout cela ajoute au confort du voyageur. »

La garde à vue et les droits de l'homme

« Toute personne mise en garde à vue a droit aux conditions les plus humaines qui préservent sa dignité, sa santé physique et mentale, sa certitude que ses droits ne sont pas bafoués, notamment ceux du communiqué avec sa famille, du avocat ; de disposer des produits d'hygiène personnelle, d'être en mesure de retrouver une apparence décente qui ne le dévalorise pas devant les magistrats, d'être alimenté de façon correcte et équilibrée, de pouvoir consulter son médecin personnel », a développé le commissaire divisionnaire Laroum.

Cellule de contrôle : priorité au direct !

« Un dispositif intégré qui met en action une caméra qui enregistre tous les faits et gestes de la personne en garde à vue - présumée innocente - des voyants infrarouges signalent son état. S'il ne se déplace pas durant un quart d'heure, un voyant alerte sur son état de prostration qui peut annoncer un malaise ou un risque pour la santé s'il est diabétique, insuffisant rénal, hypertendu, etc.

Au bout des délais de garde à vue, un autre signal pour engager les formalités prévues par la loi : soit sa présentation au magistrat, sa libération ou la prolongation motivée de la garde à vue.

M. Laroum a précisé chaque « droit » en insistant sur la notion de suivi et de contrôle : « Il y a au niveau de la DGSN, une direction de suivi des affaires en cours, sur tout le territoire national. Elle peut connaître l'état d'avancement de chaque garde à vue en direct, sur écran, avec le détail de toutes les opérations effectuées.

Elle peut intervenir pour corriger des défauts, relever les fautes et veiller au bon respect des procédures. Cet intranet garantit

les droits du justiciable avant sa présentation aux magistrats. Il montre que la DGSN a bien mené son travail dans le cadre de ses missions et de l'encadrement des procédures par une traçabilité qui peut être opposée à tout contradicteur », laisse entendre le commissaire divisionnaire Laroum.

2016

« Pour l'instant, Alger, Annaba, Oran, Constantine et Tamanrasset sont équipées. Des démonstrations en direct ont été faites devant des magistrats, le CRA, les cadres supérieurs de la DGSN : tout s'est déroulé à la satisfaction des invités », assure le commissaire divisionnaire Laroum.

La prise de parole de Me Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme s'est dit agréablement surpris par ce qu'il a entendu : « La DGSN est donc parvenue à un palier que des pays développés n'ont pas atteint. Elle contribue de façon magistrale à la facilitation du travail du magistrat. En effet, il est souvent, trop souvent, arrivé que les déclarations du prévenu varient devant le juge instructeur. Avec les « preuves » matérielles de la durée de la garde à vue, des conditions et des droits dont a joui le justiciable, la foi de ses déclarations lors de l'interrogatoire sans violence, le juge a tous les éléments irréfutables pour dire le droit.

C'est très important que la DGSN ait pris la décision de transparence sur ses traitements des personnes qui se trouvent dans ses locaux pour une raison ou une autre. Qu'elle l'ait fait de son propre chef est encore plus remarquable de son engagement pour les droits de l'homme.

Je rappelle d'ailleurs, son slogan : « Les droits de l'homme respectés au sein même de la police. » C'est de bon augure, si l'on tient compte du fait que certains aménagements du code pénal vont dans le même sens de préservation des droits de l'homme. »

Il a assuré que ces progrès de l'institution de sécurité publique seront consignés dans le rapport de la CNCPPDH au président de la République.



TISSEMSILT

Le plan d'aménagement de Haï Hallil au chef-lieu de wilaya en débat

Abed Meghit

Parmi les grands projets prévus pour la wilaya de Tissemsilt, une rencontre a été tenue au siège de la wilaya. Malgré l'importance de la Journée d'étude et d'information sur le projet d'aménagement de haï Hallil, situé dans l'ancienne zone urbaine «Derb» sur les hauteurs de Tissemsilt, a été présentée jeudi dernier, par le bureau d'études d'Oran «URBOR», sous la supervision de la DUC. Cette étude propose la réalisation des logements individuels et collectifs de huit tours regroupant des locaux commerciaux, des parkings et des équipements publics dont une salle de soins et un centre culturel, ainsi que la création d'espaces verts, d'aires de jeu pour enfants et un terrain de proximité destiné aux sports collectifs.

L'étude prévoit également l'aménagement de deux voies principales traversant haï Hallil ayant enregistré des opérations de relogement de 275 familles résidant dans des habitations précaires, outre la réalisation de deux nouveaux réseaux d'AEP et d'assainissement.

Par ailleurs, la réunion a été suivie en présence des secteurs concernés dans le processus de l'aménagement de Haï Hallil (Derb) et après la présentation de l'étude, un débat a été ouvert pour tous les intervenants sur les suggestions et les réponses à l'égard de cette étude.

Par ailleurs, l'étude présentée n'est pas claire selon les présents à cette rencontre. Après un débat fructueux, selon nos sources, le wali a ordonné aux cadres du bureau d'études «URBOR» de revoir leurs études et de programmer une visite sur les lieux en présence de Monsieur le secrétaire général de la wilaya et les secteurs concernés afin d'identifier et d'ajuster le processus de réinstallation de tous les projets et les établissements publics à effectuer sur ce site et l'étude théorique approprié à la réalité sur le terrain du site.

TÉLÉCOMMUNICATIONS Entrée en service de 2 stations 4G à Batna

Deux nouvelles stations de 4ème génération (4G) sont entrées en service à la fin de la semaine passée dans les deux communes de Sériana et Tazoult (Batna), a indiqué hier le chargé de communication à la direction opérationnelle d'Algérie Télécom, Hicham El-Ayadi.

Treize (13) stations 4G sont désormais opérationnelles dans la wilaya, selon la même source qui a inscrit la mise en service de ces installations dans le cadre des efforts d'élargissement de son réseau pour le développement en son offre en service internet haut débit, notamment dans les localités reculées.

Des stations similaires actuellement en cours de montage seront mises en service "dans les prochains jours" à travers d'autres localités, a assuré El-Ayadi.

Un engouement des citoyens pour l'acquisition des équipements 4G est observé à travers les agences commerciales et bureaux d'Algérie Télécom de cette wilaya.

APS

AGRICULTURE

Une technique de production fourragère hors sol mise au point par un inventeur algérien

Une nouvelle technique de production fourragère hors sol a été mise au point par un chercheur algérien en agronomie, permettant non seulement de multiplier le rendement de cet aliment de bétail mais d'en assurer aussi la production durant toute l'année.

Ce nouveau procédé, appelé fourrage vert hydroponique, peut contribuer à résoudre le problème de déficit de la production fourragère, principal frein au développement de la filière lait en Algérie, explique à l'APS le concepteur de cette technique, Abdelkrim Chenguel, chercheur à l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anredet).

Conçue pour couvrir les besoins de l'alimentation animale, cette nouvelle technologie permet de produire le fourrage vert sur toute l'année quelles que soient les contraintes climatiques, à la différence du fourrage conventionnel qui est produit à raison de deux récoltes par an uniquement.

Selon ce chercheur, il s'agit d'une machine qui joue le rôle d'une serre de culture ou d'une chambre isolée assurant les conditions climatiques favorables au fourrage, permettant d'obtenir 7 kg d'alimentation animale à partir d'un (1) kg d'orge cultivé dans un délai ne dépassant pas 7 jours. Cette technologie peut même produire sur 50 m² l'équivalent de ce qui est cultivé sur 40 hectares avec la méthode conventionnelle, assure M. Chenguel.

"Les essais de cette nouvelle méthode ont montré des résultats très positifs. Maintenant, j'en suis à la phase de réalisation du prototype", indique-t-il en précisant que cette nouvelle technique a été enregistrée auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (Inapi).

En fait, la culture hors sol a été découverte, pour la première fois, par les chercheurs de l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (Nasa), mais cette technologie n'a jamais été transposée vers un domaine précis, explique ce chercheur qui se dit "fier" de l'avoir développée en Algérie.

Pour M. Chenguel, qui devrait ren-



contrer des responsables du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour leur expliquer cette nouvelle technique aux fins de la mettre en application "cette innovation est importante dans la mesure où elle permet d'assurer la pérennité de la production laitière et d'établir des fermes intégrées".

Le prototype du fourrage hors sol, une fois réalisé par l'Anredet, pourrait être mis à la disposition de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (Inra) ou l'Institut technique des élevages pour une éventuelle application sur le terrain, avance pour sa part un responsable auprès du ministère de l'Agriculture, Zinedine Yahiaoui.

En fait, la culture hors sol a été découverte, pour la première fois, par les chercheurs de l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (Nasa), mais cette technologie n'a jamais été transposée vers un domaine précis, explique ce chercheur qui se dit "fier" de l'avoir développée en Algérie.

Pour M. Chenguel, qui devrait ren-

d'ici 2019. C'est que toute augmentation de production du lait cru dépend du développement de la production fourragère, actuellement insuffisante par rapport aux besoins du cheptel.

En raison de l'insuffisance de fourrages, la production quotidienne de lait est à peine de 25 litres/vache, alors que les normes internationales oscillent entre 40 et 65 litres.

Pour stimuler la filière, le ministère de l'Agriculture envisage, d'ailleurs, de mettre en place un dispositif de soutien à la production de fourrage pour exploiter un potentiel estimé à 250.000 ha. Il s'agit, entre autres, de facilitations pour l'accès au foncier et aux financements nécessaires.

En outre, le gouvernement a récemment décidé de nouvelles mesures en faveur des éleveurs et des opérateurs de la filière lait, d'un coût de plus de 200 milliards DA sur la période 2016-2020 dont 25 milliards DA destinés à l'investissement dans les différents segments de la filière, y compris la production du fourrage.

DJELFA:

Clôture du Salon national de la Kechabia et du Burnous en poil de chameau



La cinquième édition du Salon national de la Kechabia et du Burnous en poil de chameau a pris fin, vendredi soir à Djelfa, avec la participation de près de 70 artisans représentant 14 wilayas du pays.

Un nombreux public a visité ce salon, qui a constitué une opportunité pour les artisans de faire montre de leur talent dans la confection du burnous et de la kechabia en poil de chameau, entre autres, tout en leur offrant l'occasion de faire la promotion de leurs produits.

Outre la promotion des produits de cette branche artisanale, la manifestation, ouverte par la ministre déléguée auprès du Ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme, et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Taghabou, a donné lieu à l'animation d'une journée

d'étude, à la maison de la culture Ibn Rochd, sur le tissage en poil de chameau. L'occasion a donné lieu à la présentation d'une étude sur le tissage du poil de chameau, réalisée par la station locale de l'Institut national des recherches en agriculture, qui a révélé de nombreux problèmes, rencontrés par les ar-

tisan du domaine, outre l'impact socio-économique de ce tissage artisanal sur la population locale.

Une session de formation sur la conception dans le tissage artisanal a été, aussi, organisée au profit d'un nombre d'artisanes, au niveau du Centre de valorisation des talents locaux de

Messaâd (à 75 km au sud de la wilaya). Cette manifestation a vu la participation de nombreux organismes concernés, dont différents dispositifs étaïtiques dédiés à la lutte contre le chômage (Ansej, Cnac, Angem), outre le Centre d'estampillage de Tipasa, la station de Djelfa relevant de l'Institut national des recherches en agriculture, et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salarialisés (CASNOS).

Approchés par l'APS, de nombreux artisans, ainsi que des responsables du secteur ont souligné l'impératif de valorisation de l'artisanat du tissage en poil de chameau, tout en plaidant pour la dotations de la wilaya en un centre d'estampillage de la Kechabia et du burnous locaux, afin de protéger ces produits authentiques.

ENERGIES RENOUVELABLES : Mise en exploitation de la centrale électrique solaire de Tindouf

La centrale de production électrique à base d'énergie solaire a été mise en exploitation dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.



D'une capacité de production de 9 mégawatts (MW) en sa phase expérimentale, cette centrale, implantée dans la région de Merkala, au chef-lieu de wilaya est retenue au titre du renforcement des capacités de production électrique dans la région, et la satisfaction des besoins de la population locale en la matière, a précisé la même source.

Cette installation, entrée en service décembre dernier, devra donner lieu à une production de 15%, extensible à 30%, pour la couverture des besoins énergétiques de la ré-

gion durant la saison d'hiver.

L'entrée en service de cette station énergétique a permis d'atteindre un bond "qualitatif" en matière de production électrique passée à une capacité globale de plus de 75 mégawatts dans la wilaya de Tindouf, et a également permis à la wilaya d'entrer dans l'ère de l'exploitation des énergies renouvelables.

Cette centrale contribuera également à la réduction des dépenses de l'actuelle centrale fonctionnant au diesel, dont la consommation dé-

passe les 6.000 litres par jour, a-t-on ajouté.

Les services de la wilaya ont fait part, également du raccordement, en perspective du village de Hassi Mounir, à 200 km de Tindouf, à la centrale de la commune d'Oum-Lâassel, dont le projet a atteint un taux d'avancement de 40%.

La localité de Ghar-Djbilet sera pour sa part alimentée en énergie électrique à partir d'une mini-centrale de production d'électricité en cours de réalisation dans la région, selon la même source.

MILA : Ouverture à la circulation de la déviation des poids lourds

La déviation des poids lourds reliant la route nationale RN79 traversant Mila à la localité de Grarème Gouga dans la même wilaya sur une distance de 4,5Km a été rouverte à la circulation en début de cette année 2016, a-t-on constaté, samedi. Fermée depuis plus de deux (2) ans pour des raisons de confortement et de mise à niveau, ce tronçon routier vient d'être rouvert à la circulation au grand bonheur des usagers, notamment ceux en direction de la wilaya de Jijel qui n'auront plus à transiter par le chef lieu de wilaya et subir les interminables goulets d'étranglement qu'ils provoquent par leur passage.

La réalisation de cet axe routier constituait un défi



pour le secteur des travaux publics, a estimé le wali, Abderrahmane Madani Fouatih, rappelant les multiples programmes de développement d'infrastructures de bases dont a béné-

ficié cette wilaya.

Le confortement de cette déviation s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération de modernisation des routes nationales ciblant 34km de la RN77A et la

RN100 reliant Ferdjioua à Chelghoum Laid et 8km de la RN79, a détaillé de son coté, le directeur des Travaux publics, AbdAllah Selai.

Le responsable a par ailleurs indiqué que les travaux de réalisation d'un dédoublement de 12km reliant le pont du Rhumel à proximité de la localité de Fardoua au carrefour du centre universitaire de la wilaya se poursuivent à un rythme soutenus et seront réceptionnés d'ici fin 2016.

Le secteur des travaux publics a bénéficié au niveau local récemment d'un programme de réalisation de signalisations horizontales sur 360km de routes nationales, a encore ajouté le responsable.

LANCER DU PROJET "ORAN, VILLE BÉNÉVOLE": Implication de 25 associations

Le projet "Oran, ville bénévole", initié par le groupe "Ness El Kheir" d'Oran, a été lancé samedi avec l'implication de 25 associations oranaises, a-t-on appris samedi de l'organisateur de l'événement, Houari Zouaoui.

Il s'agit d'un programme d'une cinquantaine d'actions humanitaires, environnementales, sociales, éducatives et sportives, qui s'étalera sur toute l'année 2016, a-t-il indiqué.

Des repas chauds pour les sans abris, des visites aux malades dans les hôpitaux et aux locataires des hospices de vieillards et des centres

de l'enfance assistée, des spectacles de divertissement, des cours de soutien scolaire au profit des orphelins du centre de Misserghine figurent au programme de ce projet.

Sur le volet environnemental, plusieurs actions sont programmées dont des sorties avec les éboueurs, des campagnes de sensibilisation sur la propreté, le tri des déchets et la préservation des espaces verts. Un marathon et un tournoi inter-wilaya entre les centres de l'enfance assistée font partie du volet sportif de cette initiative.

Ce projet a pour objectif d'impli-

quer un maximum de monde dans l'action bénévole (artistes, sportifs, fonctionnaires et simples citoyens), en plus de consolider les relations entre différents acteurs et valoriser les efforts de volontariat en dehors du mouvement associatif (les bénévoles libres), a souligné M. Zouaoui.

Le concept du bénévolat n'est pas nouveau dans la ville d'Oran, a-t-il rappelé lors de la cérémonie de lancement du projet, citant plusieurs exemples d'actions ancrées dans la culture oranaise telle que "El waada" et "touiza".

Intensifier les activités pédagogiques destinées aux scouts dans les communes frontalières

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Boualeg, a insisté hier à Souk Ahras sur l'impérative intensification des activités pédagogiques destinées aux scouts à travers les communes frontalières.

L'action scout dans ces localités a pour finalité d'immuniser les jeunes contre la contrebande, le trafic de drogue, l'extrémisme et les multiples dangers qui menacent la stabilité du pays, a soutenu Boualeg qui intervient au cours des travaux du conseil de wilaya des SMA à la salle Miloud Tahri.

Les SMA ont toujours été une école de nationalisme et œuvre depuis sa création en 1936 à la préservation de l'identité nationale, a-t-il ajouté devant les jeunes et doyens scouts dont le moudjahid Mohamed Chouchène.

Assurant que le mouvement des SMA demeure fidèle au message du 1er novembre 1954, Boualeg a affirmé que les portes du scoutisme sont ouvertes aux jeunes qui y trouveront un espace de rencontre et d'initiation au dialogue et à l'exercice de la démocratie. En marge de la rencontre, M. Boualeg a annoncé que le nouveau logo des SMA sera révélé vendredi prochain à l'occasion de la tenue à Alger du conseil national du mouvement. Ce logo qui, a-t-il précisé, traduit l'unité des 30 millions scouts dans le monde aura une forme rectangulaire sur lequel sera écrit en latin le terme scout avec en bas Algérie en arabe et en anglais.

SOUK AHRAS : Alimentation de cinq mechtas en eau potable à Zaârouria

Cinq mechtas dans la commune de Zaârouria dans la wilaya de Souk Ahras ont été raccordées samedi au réseau d'eau potable, a-t-on constaté.

Il s'agit des zones rurales d'El Djehifa, d'El Ghara, de Bouzaâroura, de Remila, et de Khenet Sidi Brahim totalisant 3.200 âmes, a précisé le président de l'assemblée populaire communale (PAPC), Khélifa Hemadi. Ces mechtas avaient enregistré un manque cruel en matière d'alimentation en cette source vitale dont certaines ne disposaient même pas de réseaux en l'occurrence les zones d'El Ghara et de Bouzaâroura alimentées auparavant par les camions citerne, a fait savoir l'élu. Ces mechtas ont été alimentées depuis un puits profond d'un débit de 10 litres/seconde, réalisé dans le cadre du programme de développement rural à travers l'extension d'un réseau de 15 km, selon le PAPC, ajoutant qu'un projet similaire destiné au raccordement du deuxième groupement d'habitation d'El Djehifa et de la mechta d'El Djeljal, sera prochainement lancé.

La réalisation de l'ensemble de ces opérations permettra de répondre aux besoins de la population de cette commune qui regroupe actuellement 12.000 âmes, avec une dotation de 3 fois par semaine et de résoudre le problème de déperdition d'eau enregistrée depuis 15 ans, a-t-on signalé de même source.

APS

CÉLÉBRATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Quel cap pour la France ?



Cherbal E-m

Les cérémonies de célébration des fêtes du nouvel an 2016 ont eu un goût particulier pour les Français contraints de faire, à l'instar de beaucoup d'autres pays avec les limites imposées par la lutte contre les attentats terroristes.

« Privée elle aussi de feu d'artifice, Paris maintient cependant la traditionnelle célébration du Nouvel An sur les Champs-Elysées », annonce le site du quotidien français *lemonde.fr* qui précise que la célébration « se déroulera néanmoins dans un contexte de sécurité renforcée ».

Près de 1 600 policiers et gendarmes assurent la sécurité du plus grand rassemblement autorisé en France depuis l'instauration de l'état d'urgence après les attentats du 13 novembre ». Pour le préfet de police de Paris, qui dit ne pas disposer d'éléments « nouveaux spécifiques à l'agglomération parisienne », il est clair que « l'état de menace terroriste est permanent », indique-t-il sur *lemonde.fr*.

Moment d'exercice politique attendu de tous, l'allocution traditionnelle du président François Hollande devait donner le cap vers de nouvelles perspectives pour l'année en cours, année charnière avant les présidentielles de 2017.

L'agenda politique imposé par les événements sanglants qui ont marqué la France en janvier puis novembre derniers ont contraint Hollande à différer les préoccupations socioéconomiques qui font grincer l'électorat français, pour parler d'abord de sécurité.

« Le Président est revenu sur les grands événements de l'année et a entamé son discours en adressant un mot aux familles des victimes, aux personnels soignants mobilisés lors des attentats qui ont marqué l'année 2015, aux soldats ou encore aux policiers », note le site du quotidien *gratuitminutes.fr* qui retient que pour Hollande, « la menace terroriste restait présente. »

De son côté le site de l'*hebdomadaire lepress.fr* souligne que pendant son discours, « François Hollande s'est avant tout posé en président protecteur face au terrorisme, mais a aussi promis d'agir contre "l'état d'urgence économique et social" », ajoutant que ses propos, « donnent une impression de déjà-vu, dénonce l'opposition ».

Le tout inséré dans un papier mis en ligne sous le titre : « Vœux de Hollande : entre "entêtement" et "absence de cap" pour l'opposition ». L'absence de cap dénoncée par l'opposition française se charge d'un surcroît de signification à la lecture des chiffres d'un sondage publié ce samedi par l'*hebdomadaire lepoint.fr* qui ouvre ainsi son article : « 74 % des Français ne veulent ni de Sarkozy ni de Hollande en 2017 ».

Le sondage effectué par le cabinet Odoxa pour compte du journal *Le Parisien* donne une image nette de Français hostiles à un remake du duel de 2012 entre Hollande et Sarkozy et optent carrément pour un renouvellement de l'échiquier politique. Reléguant aux seconds rôles, tous les grands noms de la scène politique française, à l'instar de Marine Le Pen, Luc Mélenchon, et même Manuel Valls, les résultats du sondage indiquent, selon *lepoint.fr* que « l'ancien Premier ministre Alain Juppé est la seule personnalité politique dont les Français souhaitent majoritairement qu'il soit candidat ». De quoi faire réfléchir Sarkozy et Hollande, en même temps.

FISCALITÉ DES MULTINATIONALES DE L'INTERNET La main dans le sac !

Entendre le patron d'Apple parler de "foutaises politiques" quand on l'interroge sur les pratiques fiscales douteuses de son groupe n'a plus rien d'étonnant pour ces multinationales, notamment de l'internet qui se sont habituées à déjouer la pression fiscale en Europe mais aussi aux Etats Unis.



que quelques miettes aux Etats européens par la grâce de leur politique d'optimisation fiscale dont elles ont le secret la recette.

Mais depuis quelques temps, et sous l'effet de revendications de la société civile, les autorités européennes se sont enfin donné la peine d'aller voir ce qui se passe dans ce maquis de la fiscalité cachée des grandes multinationales. Sommées de venir devant le parlement européen pour s'expliquer sur leurs politiques fiscales, les sociétés de l'internet ont finalement accepté de venir parler de leur "engagement à s'acquitter du moindre centime du fisc". « Les géants américains de l'internet Facebook, Google, Amazon, ont affirmé lundi prendre au sérieux leurs obligations fiscales, alors qu'ils étaient entendus avec huit autres multinationales par des parlementaires européens sur les éventuels avantages dont ils bénéficient », rapporte le site du journal français *leprisme.fr* dans un papier mis en ligne le 16 novembre dernier, dans lequel on apprend également que « si sur 13 multinationales ont accepté l'invitation du Parlement européen d'aborder la question des avantages fiscaux accordés à de grandes entreprises internationales. » Présente à cette session du parlement européen, « Delphine Reyre, représentante du groupe américain et responsable en son sein de politique publique du Sud de l'Europe » a fait savoir que « Facebook prend au sérieux ses obligations fiscales » ; Pour la circonsistance les parlementaires européens avaient également convié à la séance « des représentants de Coca-Cola, McDonald's Europe, Ikea, Philip Morris, Disney, AB InBev, HSBC et Barclays »,

précise le site du journal français.

La démarche des parlementaires européens est venue quelques temps après les révélations de ce qui est appelé le scandale Luxembourg Leaks (ou « LuxLeaks ») : L'encyclopédie en ligne Wikipedia en parle comme un « scandale financier révélant le contenu de centaines d'accords fiscaux très avantageux conclus avec le fisc luxembourgeois par les cabinets d'audit pour le compte de nombreux clients internationaux. Parmi ces clients figurent les sociétés multinationales Apple, Amazon, Heinz, Pepsi, Ikea et Deutsche Bank. » Cette affaire a été mise à jour, selon Wikipedia, en novembre 2014, après des « investigations de l'International Consortium of Investigative Journalists. Les révélations ont eu un retentissement international, mettant en lumière les pratiques d'évitement fiscal mises en œuvre au Luxembourg et dans d'autres pays ».

Pour le président de la commission du Parlement européen, le Français Alain Lamassoure, « Il y aura désormais un avant et un après LuxLeaks, comme il y a eu un avant et un après Lehman Brothers », faisant allusion aux complicités des gouvernements dans des aides fiscales directes au détriment des recettes fiscales du pays. Pour Lamassoure, le but est traquer « les mauvaises lois et mauvaises pratiques administratives pour les remplacer par des meilleures », faisant allusions aux fameux rescrits fiscaux qui sont, explique *lerisien.fr* « des accords passés entre Etats et entreprises, en principe légaux, qui permettent aux multinationales d'échapper en partie ou totalement à l'impôt dans les pays européens où elles sont installées. »

Le poids du mouvement associatif

L'action des autorités parlementaires européennes est certainement, mue en grande partie par un mouvement associatif puissant qui a toujours donné de la voix pour faire payer les grandes multinationales. Parmi les associations actives dans ce domaine, l'ONG Oxfam a pris acte de la session du parlement européen consacrée à l'audition des multinationales et, « salué lundi le fait que les multinationales aient accepté d'être entendues par le parlement européen, ce qui n'avait pas été le cas durant l'été », note *leparisien.fr* qui reprend un passage de la déclaration de l'association disant que ces « compagnies ont décidé de venir grâce à la pression politique et publique croissante. Cela indique qu'elles commencent à

réaliser qu'elles ne peuvent plus conclure des accords fiscaux secrets et que la transparence avance ». L'autre association Eurodad, a toujours milité pour rendre publics les états des taxes payées par ces multinationales dans les pays où elles exercent, refusant de considérer les seules déclarations des compagnies comme seule source d'information. « C'est honteux de la part d'Amazon de déclarer que le public ne devrait pas être autorisé à connaître le montant des taxes payées, car les gens pourraient ne pas le comprendre. La vérité, c'est qu'ils craignent d'être pris en train d'éviter de payer des impôts », a-t-elle fait savoir dans un texte repris par le site du quotidien parisien.

Facebook roule le fisc français !

Dans un papier mis en ligne sur son site en août dernier la chaîne de télévision française BFMBusiness, revient sur le fait que Facebook ne donne que des miettes au fisc français. « Facebook n'aurait réglé que 319 167 euros au fisc français en 2014. Une somme infime au vu des béné-

fices engrangés par le réseau social », souligne la chaîne de télévision qui rappelle qu'entre « Facebook et les impôts, une grande histoire... d'optimisation fiscale ».

Elle démonte ensuite ce qu'elle qualifie « d'habiles montages financiers », qui permettent à Facebook de

ne déclarer « que 12,9 millions en 2014 », alors que pour sa part, « BFM Business estime pourtant les bénéfices dégagés par le réseau social à 266 millions d'euros, dont 105 millions d'euros rien que sur le sol français ».

Sy

Coup d'envoi d'une caravane de clino-mobiles pour le dépistage du cancer du sein

Le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a donné, hier à Alger, le coup d'envoi d'une caravane de clino-mobiles pour le dépistage du cancer du sein devant silloner plusieurs régions de la wilaya de Biskra.

A cette occasion, M. Boudiaf a salué les efforts consentis par l'association "El-Amel", initiatrice de cette opération notamment en matière de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du sein en faveur des régions enclavées, à travers cette caravane qui sillonnera plusieurs régions du pays en commençant par la wilaya de Biskra.

Le ministre a souligné que le dépistage précoce du cancer du sein "n'est plus un tabou pour la société algérienne", rappelant les moyens mis en place par l'Etat pour la prise en charge de cette maladie.

M. Boudiaf a également insisté sur l'importance de la sensibilisation et le dépistage précoce des différents types de cancer, rappelant les unités mises en service ces dernières années à travers les différentes régions du pays.

Le ministre a, par ailleurs, estimé que le problème de la radiothérapie serait "définitivement"



résolu en 2016 à travers l'ouverture de 13 centres d'anti-cancer (CAC) alors que d'autres centres seraient recréationnés au cours de l'année.

De son côté, la présidente de l'association "El-Amel" d'aide aux cancéreux, Hamida Kettab, a indiqué que l'opération pilote de dépistage précoce, menée en 2013 à Biskra, avait concerné quelque 3.000

femmes de plus de 40 ans. Par ailleurs, quelque 2.000 femmes de la même tranche d'âge d'Algérie Télécoms (AT), avaient bénéficié du dépistage précoce dans le cadre de la médecine du travail.

L'association "El-Amel" poursuit ses activités notamment en faveur des régions éloignées et privées de structures de santé.

AÏN TÉMOUCHENT :

L'EH D' Benzerdjeb se dote d'un analyseur non invasif

L'établissement hospitalier Dr Benzerdjeb d'Aïn Témouchent vient de se doter d'un analyseur non invasif, un nouvel équipement de technologie de pointe servant à des analyses médicales, a-t-on appris du directeur général de cet établissement.

Cet appareil, le premier du genre à être acquis par un établissement hospitalier au niveau national, permet, sans piquer le malade pour le prélèvement sanguin, d'effectuer 135 paramètres ou analyses en cinq minutes, soit un gain de temps exceptionnel selon le Dr Assi Kouider.

Des capteurs placés dans différentes parties du corps du malade permettent d'effectuer ces analyses et même de donner des diagnostics, a précisé le responsable de l'établissement, lors d'une récente rencontre abritée par l'hôpital Ahmed Medeghri et regroupant le directeur de la santé, ainsi que les directeurs des différents établissements hospitaliers de la wilaya.

D'un montant de 45 millions de dinars, il permet, en outre, d'économiser les équipements, matériels et autres réactifs, notamment utilisés, jusqu'alors, pour les besoins des analyses, soit un mon-

tant global d'un million de dinars, a affirmé Dr Assi, ajoutant que cet appareil sert, surtout, pour les malades cancéreux suivis en chimiothérapie, et où plusieurs analyses sont demandées par les oncologues.

Outre la mise en exploitation de l'IRM (un scanner à imagerie à résonance magnétique), l'EH Dr Benzerdjeb ouvrira, prochainement, un nouveau service d'oncologie de 32 lits, au lieu et place du service actuel (10 lits) qui suit 600 malades.

"Adopté en conseil d'administration, ce projet n'attend que l'aval de la tutelle", a-t-on déclaré.

Pour sa part, la directrice de l'hôpital de Beni Saf, a précisé que son établissement a lancé des interventions chirurgicales cardiaques au niveau du nouveau bloc opératoire.

"Trois malades ont été opérés par des chirurgiens du CHU de Tlemcen, pour, notamment, la pose de pacemakers", a-t-elle indiqué.

Quant au directeur de l'hôpital Ahmed-Medeghri, il a annoncé qu'une équipe médicale d'hémodialyse a initié, la fin de la semaine écoulée, à Sidi Ben Adda, des actions de soins à domicile des

malades, ajoutant que son établissement assure des séances d'hémodialyse pour plus de 120 malades.

Par ailleurs, le directeur de la santé de la wilaya a annoncé que l'année 2016 verra l'ouverture du nouvel hôpital d'El Amria et du complexe Mère-enfant d'Aïn Témouchent qui amélioreront davantage la prise en charge dans le domaine de la santé.

"Dès à présent, le service actuel mère-enfant prend en charge tous les besoins de la wilaya, alors qu'en 2010, 167 transferts hors wilaya de femmes enceintes étaient", a rappelé M. Mokhtar Harrache, rappelant que l'EH Dr Benzerdjeb a reçu, durant l'année 2015, pas moins de 2.200 malades venant, entre autres, des vilayats de Tlemcen, de Sidi Bel Abbès et d'Oran.

Le même responsable a fait savoir que toutes les créances des établissements de santé publique de la wilaya d'Aïn Témouchent ont été assainies, tant pour les ressources humaines (promotions, avancements et autres) pour lesquelles un montant de 6.700 millions DA a été consenti, que pour ce qui est du volet gestion, avec la pharmacie centrale des hôpitaux notamment.

GHARDAÏA :

Plus de 2 milliards DA pour l'acquisition d'équipements médicaux des nouvelles structures

Un montant de 2,5 milliards de dinars vient d'être mobilisé par les pouvoirs publics pour le secteur de la santé de la wilaya de Ghardaïa pour l'acquisition d'équipements médicaux, au profit des nouvelles structures de santé, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Inscrit au titre de l'exercice 2016, cette enveloppe sera destinée pour doter en matériels médicaux

modernes les nouvelles structures de santé qui sont en cours d'achèvement.

Il s'agit de deux hôpitaux, à Guerara (120 lits), Beriane (60 lits), l'établissement spécialisé en psychiatrie à Ghardaïa (30 lits), ainsi que les trois polycliniques de Zelfana, Baba Saïd (un quartier de Ghardaïa) et Daya Ben Dahoua, a précisé le directeur de la santé, de la population et de la réforme hos-

pitalière par intérim, Bahaz Bachir. Ces futures structures sanitaires ont été réalisées pour un coût de près de 4 milliards de dinars, a-t-il fait savoir.

L'acquisition de ces équipements permettra d'offrir les conditions optimales des diagnostics et examens physiques ainsi que des soins de qualité aux patients, a déclaré ce responsable.

Ces réalisations, une fois équi-

Soixante greffes de rein sont programmées pour 2016 à Batna



Pas moins de 60 greffes de rein sont programmées pour l'année 2016 au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, a annoncé samedi le chef du service néphrologie de cet établissement sanitaire, le Pr Ahmed Bouguerroua. "Encouragée et confortée" par le succès des cinquante (50) interventions déjà pratiquées au CHU de Batna cette année, l'équipe médicale de cet établissement prévoit "lancer l'opération de prélevement de reins sur des sujets décédés à partir de l'année 2016", a affirmé ce praticien, en marge d'une cérémonie au cours de laquelle la direction de cet établissement a honoré le staff médical qui avaient encadré la greffe rénale à Batna, ainsi qu'une vingtaine de patients ayant subi une opération de ce type.

La périodicité de ces interventions chirurgicales "pointues" sera revue à la hausse pour passer à deux opérations chaque semaine, a précisé le même néphrologue, soulignant que les transplantations programmées marqueront une "évolution notable" dans ce type d'interventions dès lors que 64 greffes de rein au total ont été effectuées avec succès depuis le 30 mars 2014 au profit d'insuffisants rénaux.

Ainsi, a-t-il précisé, une centaine de dossiers relatifs à des transplantations rénales, provenant de la wilaya de Batna et des régions limitrophes, est aujourd'hui enrégistré au service de néphrologie du CHU de Batna pour permettre aux malades d'être programmés à partir de cette année.

De son côté le Pr. Hocine Chaouch, chef de service de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire au CHU Mustapha-Pacha d'Alger, a tenu, à cette occasion, à mettre l'accent sur les efforts méritoires du jeune staff médical, estimant que le CHU de Batna a consolidé cette année sa position comme le premier établissement médical national en matière de greffe d'organes en réalisant à lui seul, le tiers du nombre de greffes effectuées sur le plan national.

Pour sa part, le directeur du CHU de Batna, Laïd Benkhedim, a estimé que "la particularité de ces greffes de rein effectuées avec succès, réside dans le fait qu'elle a été pratiquée par une équipe algérienne, permettant d'augmenter significativement le nombre de greffes en provenance de donneurs vivants, et de pallier la difficulté liée à la rareté des organes".

EL TARF : Ouverture du nouvel hôpital de Besbes avant la fin du 1^{re} trimestre 2016

L'hôpital 240 lits de Besbes (El Tarf) en phase d'équipement, sera mis en service avant la fin du premier trimestre 2016, a indiqué, samedi, la directrice de la santé et la population (DSP), Dalila Benmair.

D'un investissement public de l'ordre de 2,67 milliards de dinars, cette infrastructure dont les travaux de réalisation ont été achevés à cent pour cent et les ménagements extérieurs effectués, sera opérationnelle "au plus tard début du mois de mars 2016", a ajouté la même source.

Doté de l'ensemble des services (laboratoire de biologie, gynécologie obstétrique, chirurgie, urgences, pédiatrie), ce nouvel hôpital, longtemps attendu par la population, est appelé à assurer, a-t-on soutenu, une meilleure couverture médicale des patients qui se déplacent jusqu'à Annaba ou El Tarf pour les soins nécessaires.

D'une conception architecturale répondant aux standards requis, l'hôpital de Besbes qui offrira à terme 510 emplois dont 450 permanents, a enregistré, a-t-on rappelé des retards importants depuis le lancement des travaux en 2009, dues, notamment aux intempéries qui ont affecté la région en 2012 puis à des questions de réévaluations.

pée, écourteront les délais de traitement et d'attente des patients et allégeront par la même les frais de déplacement des patients vers les structures du chef-lieu de wilaya.

Le secteur de la santé de la wilaya de Ghardaïa vient d'acquérir, pour un montant de 60 millions de dinars, vingt (20) ambulances affectées aux différentes localités de la wilaya notamment celles enclavées pour l'évacuation et le

transfert des malades et autres accidentés vers les lieux de soins les plus proches.

Ces efforts des pouvoirs publics visent à augmenter l'offre de soins médicaux, une meilleure prise en charge de la santé des citoyens et de réduire la pression sur les structures sanitaires du chef-lieu de wilaya, a ajouté la même source.

APS

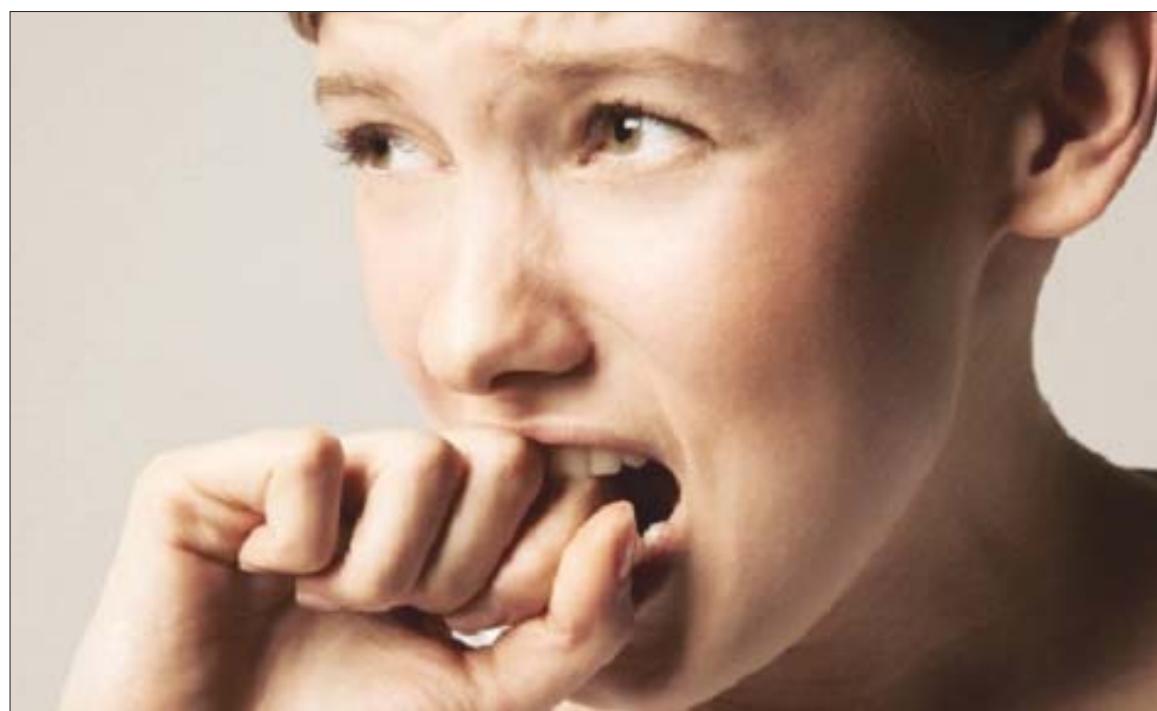
L'ANXIÉTÉ POURRAIT AUSSI ÊTRE UNE QUESTION D'HÉRÉDITÉ

Selon une nouvelle étude américaine, les scintigraphies cérébrales montrent que les parents anxieux sont plus susceptibles d'avoir des enfants anxieux ou déprimés.

Une étude réalisée par les chercheurs de l'Université de Wisconsin-Madison (Etats-Unis) sur les singes rhésus a révélé que les niveaux élevés d'activité dans les circuits cérébraux liés à l'anxiété, qui sont héritaires, peuvent anticiper l'anxiété et la dépression dans le futur.

Les recherches ont suggéré que le rapport entre la génétique et le risque pour l'enfant de développer une maladie liée au stress est peut-être dû au métabolisme du cerveau et non pas à sa structure.

Des chercheurs à l'Université de Wisconsin-Madison, aux Etats-Unis, ont publié leur étude dans le journal, *The Proceedings of the National Academy of Science (PNAS)*. Dans leur expérimentation, ils ont exposé les jeunes singes à une situation modérément menaçante que pourrait également affronter un enfant, une rencontre avec un étranger qui le fuit du regard. Pendant la rencontre, les chercheurs ont fait des scinti-



graphies cérébrales des singes, comme celles utilisées pour les êtres humains, et ont trouvé que

les différences de fonctionnement du cerveau entre les singes pouvaient être expliquées par leur

arbre généalogique. Il était donc plus probable qu'un jeune singe qui avait un historique familial

anxieux éprouvait plus d'anxiété face à la situation. Pour les chercheurs, le fonctionnement du cerveau dans le circuit préfrontal-limbique-mésencéphale joue un rôle important dans le développement de l'anxiété hérité de la petite enfance. Il est responsable du fonctionnement de plusieurs émotions et actions humaines. Plus spécifiquement, le circuit préfrontal limbique mésencéphale estime une situation menaçante et en conséquence, il lance les réponses liées à l'anxiété.

Les singes, comme les êtres humains, peuvent devenir anxieux et peuvent transmettre leurs gènes liés à l'anxiété à leur descendance.

En utilisant l'imagerie cérébrale et l'information sur les arbres généalogiques, les chercheurs ont pu conclure que c'était le fonctionnement du cerveau, et non sa structure qui faisait le lien entre la génétique et le risque chez les enfants de développer une maladie psychologique liée au stress.

LES SCIENTIFIQUES SAVENT DÉSORMAIS POURQUOI ON CRIE

Nous crions en réaction à toutes sortes de situations. Mais savoir pourquoi nous crions était jusqu'alors un mystère. Il vient d'être résolu par des scientifiques new-yorkais.

Une nouvelle étude des chercheurs du département de psychologie et de neurosciences de l'Université de New-York, publiée dans la revue *Current Biology* vient de percer le mystère de nos cris.

Les chercheurs ont recueilli tout un éventail de cris sur YouTube, dans des films et auprès de 19 «crieurs bénévoles» et ont ensuite examiné par IRM les images du cerveau de personnes en train d'écouter ces cris. Ils se sont alors aperçus que le cri n'était pas perçu

de la même façon qu'un son normal par le cerveau. Ce son très particulier parvient au cerveau en passant par le chemin de l'amygdales, ce petit noyau situé en avant de l'hippocampe impliqué notamment dans la peur et l'anxiété.

«Cela signifie que les cris ne sont pas seulement considérés comme des sons mais aussi comme des déclencheurs d'une sensibilisation accrue» explique le Professeur David Poeppel, principal auteur de l'étude.

«Crier ne sert pas seulement à alerter sur un danger mais aussi à provoquer la peur chez l'auditeur et à le sensibiliser pour qu'il réponde à cette alerte».



CONTRE L'ANXIÉTÉ ET LES PENSÉES NÉGATIVES, COUCHEZ-VOUS TÔT

Pour faire fuir les pensées négatives et l'anxiété du soir, le mieux est encore d'aller se coucher plus tôt, pour un sommeil suffisant et de bonne qualité, souligne une étude américaine. Pas de miracle : pour éviter les pensées négatives et l'anxiété de fin de soirée, il vaut mieux aller se coucher plus tôt. Telle est la conclusion d'une étude scientifique de l'Université de Binghamton aux Etats-Unis, publiée dans la revue *Cognitive Therapy and Research*. La «pensée négative répétitive» est caractérisée par une angoisse ou une inquiétude excessive et répétitive au sujet de l'avenir, par un retour au passé et aux expériences négatives, et par des pensées intrusives désagréables, expliquent les auteurs de l'étude.

Afin de savoir si le sommeil avait une incidence sur ces pensées désagréables, les chercheurs ont suivi 100 jeunes adultes, en leur



demandant de remplir des questionnaires sur leur sommeil et d'effectuer des tâches sur ordinateur. L'équipe a ainsi pu savoir dans quelle mesure les étudiants

étaient inquiets, ruminant des pensées négatives ou étaient obsédés par quelque chose, trois signes majeurs de la «pensée négative répétitive». Les étu-

dants ont également précisé s'ils étaient plutôt des personnes «du matin «ou» du soir». L'équipe a alors constaté que les personnes qui dorment

peu et qui vont se coucher très tard sont plus submergées de pensées négatives que les autres. Celles qui respectent des temps de sommeil suffisants (7h de sommeil minimum) et réguliers ont été moins touchées par ce type d'anxiété.

«Faire en sorte que le sommeil ait cours au bon moment de la journée peut être une intervention peu coûteuse pour les personnes qui sont gênées par des pensées intrusives», a déclaré Jacob Nota, le principal auteur de l'étude.

«Si d'autres résultats confirment la relation entre l'heure et la durée du sommeil et la pensée négative répétitive, a ajouté le Docteur Meredith Coles, co-auteur de l'étude, cela pourrait un jour mener à une nouvelle approche thérapeutique pour le traitement de personnes atteintes de troubles d'intégration des pensées négatives.»

**VOUS ÊTES
ANXIEUX ?
VOUS SAUREZ
FAIRE FACE À
TOUTES LES
SITUATIONS**



Une étude de l'Inserm montre que les personnes anxieuses sont plus aptes à faire face aux situations menaçantes.

Une étude publiée sur le site eLife semble expliquer pourquoi certains sont dotés d'une sorte de «sixième sens» qui leur permet d'identifier et de faire face aux dangers. Selon cette étude, dirigée par Marwa el Zein, du Laboratoire de Neurosciences Cognitives de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris), les personnes anxieuses détectent les menaces dans une région différente du cerveau de celles des personnes plus «décontractées». Cette région du cerveau humain est celle qui correspond à l'action : le cerveau y est capable de détecter une menace de façon rapide et automatique en seulement 200 millisecondes alors que les personnes moins anxieuses utilisent des circuits sensoriels.

Selon les chercheurs, cette différence a un but utile qui nous a permis de nous adapter lorsque nous évoluons aux côtés de prédateurs qui pouvaient attaquer, mordre ou piquer. La réaction rapide aidait à éviter le danger et à survivre.

«Contrairement aux travaux précédents, nos résultats démontrent que le cerveau consacre davantage de ressources de traitement à des émotions négatives qui signalent une menace, plutôt qu'à n'importe quelle autre émotion négative.»

C'est la première fois que des régions spécifiques du cerveau sont ainsi liés à la façon dont nous traitons le danger.

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES : DES NIVEAUX D'EXPOSITION TRÈS FAIBLES

Les utilisateurs de téléphones portables peuvent être rassurés. Ils sont relativement épargnés par les ondes électromagnétiques, selon un rapport de l'Agence nationale des fréquences.

Une bonne nouvelle qui ne devrait pas parasiter votre Réveillon. Selon l'Agence nationale des fréquences (ANFR), l'établissement public qui gère au niveau national la mesure des champs électromagnétiques, l'exposition des utilisateurs aux ondes électromagnétiques est jugé très faible.

«L'analyse de près de 3000 résultats de mesures réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014 montre que le niveau de champ médian est de 0,38 V/m (volt par mètre) et que 90% des niveaux mesurés à la sonde large bande sont inférieurs à 1,4 V/m», explique le rapport de l'ANFR. Pas d'inquiétude donc, «les niveaux d'exposition mesurés sont donc très faibles comparés aux valeurs limites d'exposition réglementaires [fixées en 2002, ndlr] comprises entre 28 et 87 V/m», ajoute l'agence.

Dans le détail, il apparaît sans surprise que le téléphone mobile constitue la plus forte source d'exposition aux ondes : il est «le



plus fort dans près de 60% des cas», dixit le rapport. Autre constat peu étonnant, les citadins sont plus exposés que les autres : «les niveaux de champs mesurés sont légèrement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural

et légèrement plus élevés en extérieur qu'en intérieur», poursuit le document repris par l'AFP. Téléphone portable, antennes, Wifi, ordinateur. Difficile de se mettre à l'abri totalement des ondes électromagnétiques tant elles

sont présentes dans notre environnement. Il est possible tout de même de s'en prémunir en ayant quelques bons réflexes comme éteindre le Wifi et utiliser son kit main libre lors de ses communications par téléphone.

5 CONSEILS POUR SE PROTÉGER

Les ondes électromagnétiques se trouvent un peu partout dans notre environnement. Alors comment s'en protéger efficacement au quotidien ? Voici nos conseils.

Pourquoi s'en prémunir ?

Téléphones portables, wifi, antennes relais, fours à micro-ondes et autres équipements bluetooth : les ondes électromagnétiques sont partout. A ce jour, leurs effets sur la santé ne sont pas précisément connus mais l'OMS reconnaît désormais que les radiofréquences sont de possibles cancérogènes. Sans chercher à les boycotter totalement, il est donc important de s'en prémunir chaque jour.

Bien utiliser son téléphone portable

Le téléphone portable est une source importante d'ondes électromagnétiques. Pour réduire votre exposition, il est donc important d'optimiser son utilisation. Pour cela, téléphonez uniquement dans les zones de bonne réception et évitez de l'utiliser en voiture, dans le train, etc.

Le champ électromagnétique est en effet particulièrement puissant lorsque le téléphone capte mal son réseau. Ne gardez pas non plus votre téléphone portable en permanence sur vous et éteignez-le (ou mettez-le en

mode avion) si vous le gardez près de vous la nuit. Sachez enfin que les téléphones fixes sans fil fonctionnent aussi grâce aux ondes : chez vous, préférez les téléphones filaires.

Eteindre son wifi

Pour se protéger efficacement des ondes électromagnétiques, il est important d'éteindre son réseau wifi. L'intensité qu'il émet peut être jusqu'à 6 fois moins importante que les téléphones portables mais sa fréquence être proche de celle des fours à micro-ondes. Mieux vaut donc se connecter à internet grâce à un réseau filaire.

Sachez aussi que les boxs sont généralement fournies avec le wifi activé par défaut. Vous devez donc le désactiver même si vous ne l'utilisez pas, sans oublier d'éteindre également le wifi communautaire, aussi appelé hot spot. Si vous habitez en appartement, l'idéal est bien sûr de convaincre vos voisins de faire de même afin de vous prémunir totalement (ou presque) des émissions d'ondes.

Penser aux femtocell

Les femtocell sont des mini antennes relais domestiques, proposées par de plus en plus d'opérateurs. Elles permettent de partager la connexion internet d'une box ADSL classique grâce à un réseau 3G local. Si vous êtes réticent à l'idée d'installer une antenne relais chez vous, sachez



que les femtocell émettent une puissance très faible et permettent de minimiser l'émission des téléphones portables, tout en bénéficiant d'une meilleure couverture. Une bonne solution pour minimiser la pollution électromagnétique ! Pour en savoir plus sur les femtocell, prenez contact avec votre fournisseur d'accès internet.

S'éloigner du four à micro-ondes

Le four à micro-ondes émet un champ électromagnétique important. Il fonctionne grâce à un rayonnement de forte puissance qui agite les molécules d'eau afin de provoquer le réchauffement ou la cuisson des aliments. Le problème du four à micro-ondes est qu'il n'est généralement pas totalement étanche et qu'une partie des ondes censées être confinées dans l'enceinte du four peut fuir à l'extérieur.

Pour minimiser votre exposition, il est donc important de vous tenir à distance de celui-ci durant son fonctionnement.

Et les antennes relais ?

Les antennes relais font l'objet de nombreuses inquiétudes. Comme ce sont elles qui créent le réseau nécessaire au fonctionnement des téléphones portables, il peut être tentant de s'en éloigner au maximum. Or, un téléphone portable module la puissance du signal qu'il émet en fonction de la qualité du signal qu'il reçoit. Ainsi, moins le réseau est fort, plus le téléphone émet. S'éloigner d'une antenne relais n'a donc de sens qu'à condition de se passer totalement de téléphone portable. L'exposition au champ émis par les antennes relais n'est pas directement liée à l'antenne du téléphone mais à l'utilisation du téléphone portable lui-même.

KENYA:

Le Kenya exige un certificat de conformité pour toutes les cargaisons de produits exportés vers le pays

Le gouvernement kényan a mis en garde, vendredi, les navires et les avions cargo que toutes les cargaisons de produits exportés vers le pays doivent être accompagnées d'un certificat de conformité, sinon elles seront expédiées vers le pays d'origine aux frais des transporteurs.

"Avec effet à partir du 1er janvier 2016, seules les cargaisons qui ont été inspectées au pays d'origine par les agents du Bureau kényan des Normes seront acceptées pour décharger dans les ports kényans", a averti l'Autorité kényane des revenus (KRA), dans un communiqué, précisant que "toute autre cargaison qui n'est pas conforme (aux normes) ne sera pas autorisée à décharger et sera expédiée vers le pays d'origine aux frais des transporteurs".

Cette mesure fait suite à la directive formulée, le mois dernier, par l'Autorité kényane à l'endroit de tous les importateurs avertisissant qu'il sera dorénavant exigé de présenter document de qualité (Pre-Export Verification of Conformity, PVoC) à la douane kényane pour permettre le dédouanement de toutes les marchandises importées, alors que certains produits ont été dans le passe exemptés de cette obligation.

Selon le KRA, cette décision se justifie par le souci du pays de sauvegarder la sécurité nationale et la santé publique, en plus de la réduction des coûts de stockage dans les ports, où les conteneurs devaient normalement attendre d'être inspectés avant de recevoir l'autorisation de décharger.

Suite à cette mesure, les importateurs mettent en garde contre le coût élevé de marchandises et de certaines matières premières sous la nouvelle règle d'inspection, qui risque, estime-t-on, de peser sur les petits importateurs.

Le président Kenyatta appelle les Kényans à "éviter les querelles politiques inutiles"

Le président Uhuru Kenyatta a appelé les Kényans à œuvrer en vue de "réhabiliter la fierté de la nation, éviter les querelles politiques inutiles et consacrer les énergies à la poursuite de l'éducation d'une nation plus unie et prospère".

Après avoir noté qu'au cours de l'année qui s'est achevée le pays a fait face à des défis tels que l'insécurité et la corruption, le chef de l'Etat kényan a souligné, dans un message à l'occasion du nouvel an, que le gouvernement Jubilee intensifiera les efforts pour relever ces défis au cours de l'année 2016.

Lasse par la corruption qui gangrène son pays, le président Kenyatta avait récemment prévenu que ce phénomène représente "une menace pour la sécurité du pays", affirmant que les services de renseignements du pays seront aussi mis à contribution pour débusquer la corruption. Les banques qui contreviennent aux règles sur le blanchiment d'argent seront punies, tout comme leurs directeurs, a-t-il ajouté.

La corruption, le "détournement" de fonds publics et la cherté de la vie sont, entre autres, les sujets qui font réagir des leaders de l'opposition, notamment le chef de la Coalition pour la Réforme et la Démocratie (CORD), Raila Odinga. Ces sujets irritent aussi bien les hauts responsables des départements publics que le pouvoir.

En réponse aux critiques de plus en plus virulentes sur le niveau de corruption dans le pays, le président kényan a remanié son gouvernement, fin novembre dernier, en démettant de leurs fonctions cinq ministres impliqués dans des scandales de corruption, après avoir été cités dans un rapport de la Commission d'Ethique et anticorruption, l'institution officielle chargée de lutter contre la corruption. Le remaniement ministériel est intervenu un jour après le discours du Président Kenyan, adressé à la Nation, et dans lequel il avait déclaré que la corruption est "une menace à la sécurité nationale", appelant à des efforts concertés des responsables, de la population kényane et des entreprises et institutions pour endiguer ce fléau.

Une enquête est en cours au sein du service national de la jeunesse (NYS), qui relève du ministère de la Planification et de la Décentralisation, sur des présumées "transactions frauduleuses" totalisant 791 millions de shillings (1 dollar = environ 102 shillings).

APS

RD Congo:

Huit personnes ont été tuées au cours des affrontements entre l'armée et des groupes armés au réveillon du Nouvel An dans les territoires de Kalehe et de Mwenga au Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Huit morts dans des affrontements armés au réveillon dans l'est du pays



Une attaque a opposé les éléments du bataillon spécial de l'armée aux miliciens sur la route Kafulua-Katale où six miliciens ont été tués et deux fusils AK 47 récupérés par les militaires, selon des sources de l'armée dans la région.

Dans la localité de Bonyakiri, dans le même territoire, les mili-

taires ont mis la main sur les assassins qui ont tué un chef de groupe au cours de la même nuit.

L'attaque a également tué le leader du groupe Mai-mai Lofombo, qui a lancé une attaque avec des alliés sur la base militaire du 33 062e bataillon des FARDC, dans le territoire de Mwenga, au Sud-Kivu, dans

l'est du pays. L'armée congolaise est en alerte maximale à la veille du réveillon dans les deux-Kivu dans l'est du pays, suite aux diverses menaces propagées contre la population par les différents groupes armés, à travers des tracts annonçant d'éventuelles attaques contre les civils.

LIBERIA:

L'ONU enquête sur deux Casques bleus accusés d'avoir frappé un adolescent

L'ONU a annoncé l'ouverture d'une enquête sur deux Casques bleus de la Mission des Nations Unies au Liberia (Minul), accusés d'avoir frappé un adolescent dans le nord du pays, qui a été hospitalisé à Monrovia dans un état relativement grave.

L'incident se serait produit le 4 décembre dans le comté de Bong, à la frontière avec la Guinée, selon un communiqué publié par la Minul. "Un adolescent aurait été frappé", a déclaré Waldemar Vrey, responsable de la Minul, cité dans le communiqué publié tard jeudi soir. "La mission prend

très au sérieux ces accusations et a envoyé hier une équipe chargée d'établir les faits" avec "pour objectif de collecter des preuves si une enquête complète s'avère nécessaire", a-t-il dit sans préciser la nationalité des Casques bleus. Ce responsable a annoncé que la Minul avait fait transférer l'adolescent à l'hôpital JFK de Monrovia, le plus grand du pays, "pour des raisons humanitaires", sans donner davantage de précisions.

"Alors que nous sommes en train de faire la lumière sur ce qui s'est passé, nos pensées vont à ce garçon, dont l'état reste

relativement grave, et à sa famille", a-t-il ajouté. En outre, il a appellé "toutes les parties à garder leur calme et à coopérer avec les personnes chargées d'établir les faits". Forte de 15.000 soldats, la Minul a été mise en place en 2003 pour faciliter la transition pacifique au Liberia, après 14 ans de guerres civiles dévastatrices.

Ella a transféré progressivement ses responsabilités au gouvernement et ne comptera plus que 1.240 soldats et 600 policiers en territoire libérien au mois de juin, lorsque le pays assurera de nouveau seul sa sécurité.

SOMALIE:

Attentat à l'explosif dans un restaurant de Mogadiscio : 3 blessés

Un attentat à l'explosif a visé hier un restaurant du sud de Mogadiscio, la capitale de la Somalie, faisant trois blessés parmi les clients, selon la police et des témoins. Selon ces sources, un kamikaze, qui est décédé, a déclenché sa bombe dans le Village Restaurant, un établissement surtout fréquenté par des journalistes et des fonctionnaires gouvernementaux. "Il y avait plusieurs journalistes et d'autres personnes dans le restaurant quand le kamikaze s'est fait exploser...", a déclaré Abdulahi Ibrahim, un responsable de la police. L'attaque a coûté la vie au kamikaze et blessé trois civils, a-t-il précisé. "Il y a eu une grosse explosion et j'ai vu des gens blessés", a raconté Idris Abdi, un témoin. "Il visitait des journalistes qui buvaient du thé. Ils se sont enfuis, après s'être méfié de cet

homme qui avait des fils accrochés à sa poitrine". Le Village Restaurant avait déjà été la cible d'un attentat mené par deux kamikazes en septembre 2012, qui avait fait une quinzaine de morts. L'attaque n'a pas été immédiatement revendiquée, mais les insurgés somaliens shebab, affiliés à Al-Qaïda, mènent régulièrement ce genre d'opérations à Mogadiscio. Les shebab, chassés depuis mi-2011 de Mogadiscio, puis de leurs principaux bastions du centre et du sud de la Somalie, contrôlent toujours de larges zones rurales, d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides - parfois jusque dans la capitale somalienne - contre les symboles du fragile gouvernement somalien ou contre la force militaire de l'Union africaine en Somalie (Amisom) qui le soutient.

GHANA :

Démission du ministre de l'Électricité

La controverse entourant le sort du ministre ghanéen de l'Électricité Kwabena Donkor a pris fin jeudi avec l'annonce de sa démission.

Cette démission a été annoncée un jour après que son ministère eut publié un communiqué déclarant la fin du régime de délestage électrique qui a continuellement tourmenté le pays depuis deux ans.

Dans une brève déclaration publiée vendredi par la présidence, le président John Dramani Mahama a accepté la démission du ministre, et l'a remercié pour «ses services en tant que ministre de pionnier au Ministère de l'Électricité». Le ministère de l'Électricité a été créé en novembre 2014, et M. Donkor, un expert en énergie, a été nommé ministre. Trois mois après son mandat, le ministre a déclaré catégoriquement qu'il démissionnerait s'il ne réussissait pas à mettre fin à la crise de l'électricité jusqu'à la fin de 2015.

Les pressions sont montées en novembre dernier pour que le ministre honore son engagement alors que la crise d'électricité dans le pays était tout sauf terminée. Le ministère de l'Électricité a publié un communiqué mercredi, déclarant la fin du régime de délestage.

Cependant, le Comité de gestion du délestage électrique a émis une contre-déclaration jeudi contredisant le ministère de l'Électricité sur la situation d'approvisionnement en électricité.

Entrée en vigueur le 10 janvier de l'embargo ukrainien sur des produits russes

L'embargo ukrainien sur des produits russes, notamment alimentaires, imposé en riposte à celui introduit par Moscou à compter du 1er janvier, débutera dès le 10 janvier, a annoncé hier le gouvernement ukrainien.

Dans un décret, le gouvernement a annoncé que l'embargo sera effectif jusqu'au 5 août 2016 mais qu'il pourra être levé plus tôt en cas de décision similaire de la Russie concernant les biens ukrainiens.

L'embargo s'appliquera à la viande, au poisson, au fromage, au café, aux cigarettes, à l'alcool, au thé, aux friandises mais aussi aux cosmétiques et aux équipements pour chemins de fer et locomotives, est-il précisé. Le Premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk avait déjà annoncé fin décembre que Kiev allait riposter à l'embargo alimentaire russe avec des mesures similaires.

Le 21 décembre, le Premier ministre russe Dmitri Medvedev avait confirmé que la Russie étendrait à l'Ukraine l'embargo sur les produits alimentaires déjà imposés aux pays occidentaux, à partir du 1er janvier, date de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre Kiev et l'Union européenne.

La Russie n'a cessé de répéter que cet accord de libre-échange risquait d'inonder



le marché de produits européens si elle ne prenait pas des mesures de protection commerciale, ce que réfute la Commission européenne.

Dans la pratique, les marchandises en provenance du territoire ukrainien ne pourront pas passer la frontière russe en bénéficiant de droits de douane nuls mais se-

ront soumis à des droits de douane d'environ 7% en moyenne. En riposte, l'Ukraine a également introduit à partir d'hier, pour une durée d'un an, des droits de douane pour les produits en provenance de Russie, sans préciser le taux. La Russie et l'Ukraine sont engagées dans une crise sans précédent depuis début 2014.

Des soldats britanniques ayant combattu en Irak risquent d'être poursuivis pour des crimes de guerre

Des soldats britanniques ayant combattu en Irak peuvent faire face à des poursuites pour crimes de guerre contre des civils irakiens, ont rapporté hier des médias à Londres, citant l'organisation chargée du dossier, IHAT.

Selon le responsable d'IHAT, un ancien détective de la police, cité par le quotidien *The Independent*, «il y auraient suffisamment de preuves pour justifier les accusations, dont certaines sont graves et relèvent de crimes de guerre commis par des soldats britanniques durant la guerre en Irak, il y a 16 ans».

Dans une interview accordée au quotidien, Mark Warwick, à la tête du groupe chargé des enquêtes sur les violations commises en Irak, en l'occurrence l'IHAT (Irak allégations historiques Team), a déclaré que des preuves «significatives», dont l'homicide, commis entre 2003 et 2009, ont été révélées par l'enquête et permettront de constituer un «dossier solide».

L'enquête a examiné au moins 1.515 cas de victimes possibles, dont 280 auraient été tués illégalement, et plus de 1.000 ont été victimes de mauvais traitements (viol et torture).

Les accusations sont basées sur des allégations de témoins d'abus, de détention et



d'homicide, accusant les soldats britanniques d'avoir utilisé des méthodes d'interrogatoire interdites en Irak.

Retenant les déclarations de l'IHAT, la BBC a souligné que le ministère de la Défense «prend très au sérieux les accusations qui pèsent sur les soldats britanniques».

«Un porte-parole du ministère de la Défense a déclaré que la majorité des membres des forces armées déployés en Irak se sont conduits en professionnels et en conformité avec la loi», ajoute le média public.

M. Warwick a déclaré au quotidien qu'au cours des 12 à 18 prochains mois, toutes les accusations seront examinées, et que l'enquête pourrait aboutir d'ici 2019.

Il a souligné qu'IHAT

continue de recevoir «un grand nombre» d'accusations, dont une partie est déjà en processus d'enquête.

La «lenteur» de l'enquête est critiquée par des représentants d'organisations des droits de l'homme.

Citée par le quotidien, Carla Ferstman, responsable de l'organisation réparation des droits de l'homme estime que le «rythme incroyablement lent» des enquêtes de IHAT était «totalement inacceptable».

Mais M. Warwick a appelé à la patience au regard de «la complexité et du volume» du dossier qui doit être traité avec «éthique».

Ouvverte en 2009, la première enquête sur les «abus» des troupes britanniques en Irak concernait la mort en dé-

tention militaire britannique d'un employé d'Hôtel, Bahia Moussa, 26 ans, en septembre de 2003.

Un examen préliminaire a été ouvert à la Cour pénale internationale (CPI) sur les accusations de crimes de guerre qui auraient été commis par les forces britanniques en Irak.

En octobre dernier, les médias avaient rapporté que Londres pourrait soustraire ses soldats de l'application des droits de l'homme en temps de guerre en raison de nombreux procès, longs et coûteux, auxquels fait face l'armée depuis les guerres d'Irak et d'Afghanistan.

Les médias avaient cité les propos du secrétaire d'Etat à la défense, Michael Fallon, qui aurait exprimé ses inquiétudes face au nombre croissant de plaintes et procès contre des soldats britanniques ayant commis des exactions en Irak et en Afghanistan.

Il avait estimé que le fait que le Royaume-Uni soit signataire de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) ajoute à l'insécurité juridique de l'armée britannique.

De nombreux députés conservateurs, majoritaires au parlement, réclament que le pays se retire totalement de l'application.

MENACES D'ATTENTAT À BRUXELLES AU NOUVEL AN : Trois autres suspects relâchés



Les trois derniers suspects interpellés jeudi dans le cadre de l'enquête sur des menaces d'attentats à Bruxelles pendant les fêtes de fin d'année ont été libérés vendredi, a indiqué le parquet fédéral belge.

Dans le cadre de l'instruction menée à Bruxelles sur les menaces d'attentats qui viseraient des lieux emblématiques de la capitale, les trois dernières personnes arrêtées ont été libérées après audition», a précisé le parquet dans un communiqué.

Dès jeudi en fin d'après-midi, le parquet avait annoncé la libération de trois autres personnes interpellées plus tôt dans la journée.

En revanche, deux individus qui avaient été inculpés mardi dans ce dossier à la suite de descentes de police à Bruxelles et dans ses environs ainsi qu'à Liège (est de la Belgique), ont déjà vu leur détention provisoire prolongée d'un mois.

Le premier, Said S., un Belge de 30 ans, est accusé de «menaces d'attentat, de participation aux activités d'un groupe terroriste en qualité de dirigeant et de recrutement en vue de commettre des infractions terroristes, comme auteur ou co-auteur».

Le second, Mohammed K., âgé de 27 ans, est inculpé des chefs de «menaces d'attentat et de participation aux activités d'un groupe terroriste, comme auteur ou co-auteur».

Ils ont été identifiés par leurs avocats comme Saïd Saouti et Mohammed Karay. Les deux inculpés récusent les charges portées à leur encontre, selon leurs avocats.

Mardi, le parquet avait évoqué des menaces «sérieuse» d'attentat au moment de l'annonce de l'inculpation des deux hommes, qui viseraient «des lieux emblématiques de Bruxelles».

Sept perquisitions ont eu lieu jeudi matin dans différents quartiers de Bruxelles, ainsi qu'une commune limitrophe, Leuven-Saint-Pierre, au sud-ouest de la capitale. Aucune arme n'a été retrouvée mais les enquêteurs ont saisi du matériel informatique et des téléphones, ainsi que du matériel d'airsoft : ce sport, qui se pratique en treillis militaire à l'extérieur, utilise des reproductions d'armes à feu. Selon une source proche du dossier, les enquêteurs belges avaient dans le viseur un groupe de motards, les «Kamikaze Riders», auquel, selon les médias belges, appartiennent les deux hommes inculpés mardi.

Ala suite de la révélation de menaces d'attentats, le bourgmestre (maire) de Bruxelles, Yvan Mayeur, avait décidé, après consultation de l'organe d'évaluation des menaces et des autorités en charge, de «ne pas prendre le risque» et d'annuler le feu d'artifice et les festivités de la nuit du Nouvel An dans le centre-ville de Bruxelles.

Obama va encadrer la vente des armes à feu aux Etats-Unis

Le président américain, Barack Obama, s'apprête à prendre une série de mesures pour encadrer la détention des armes à feu aux Etats-Unis, qu'il dévoilerait la semaine prochaine, a rapporté vendredi le *Washington Post*.

Obama devrait se réunir lundi prochain avec le procureur général Loretta Lynch pour finaliser un ensemble de mesures exécutives sur la vente des armes à feu, a révélé le quotidien américain, citant des sources à la Maison-Blanche.

La nouvelle réglementation qui n'a pas encore été finalisée va imposer de nouvelles exigences en matière de vérification des antécédents des acheteurs des armes aux Etats-Unis. Le président Obama avait annoncé qu'il prévoyait

de se lancer prochainement dans une nouvelle action unilatérale sur l'interdiction des ventes des armes à feu, après le refus du Congrès de faire passer une proposition de loi dans ce sens.

Obama est en mesure d'imposer ces mesures en recourant à ses pouvoirs réglementaires mais son action risque d'être annulée si un candidat républicain parvient à accéder à la Maison-Blanche en 2016.

Sur le plan législatif, son combat pour encadrer la détention des armes à feu a été rendu difficile par le puissant lobby américain des armes, mené par la National Rifle Association (NRA) qui tend à bloquer toute législation sur le sujet au congrès contrôlé par les républicains.

Ces groupes de pression s'appuient dans leur argumentation sur deuxièmes amendement de la constitution américaine qui garantit le droit à tout citoyen américain de porter des armes... Juste après la fusillade meurtrière en Californie, le congrès américain a empêché l'adoption d'une mesure qui élargit la vérification des antécédents des personnes achetant des armes à feu.

Plusieurs Etats ont récemment tenté de mettre en place des dispositifs pour mieux contrôler la détention des armes mais les pressions de la NRA leur sont généralement défavorables.

APS



INDE

Six morts dans l'attaque d'une base aérienne dans le nord de l'Inde

Au moins six personnes ont été tuées lors de l'attaque d'une base aérienne à Pathankot samedi, dans l'Etat du Pendjab (nord), près de la frontière avec le Pakistan, a rapporté la radio officielle All India Radio.

La fusillade a éclaté vers 3h30 heure locale à l'intérieur de la base aérienne de Pathankot, située à environ 430 km au nord de la capitale indienne, New Delhi.

Quatre hommes armés et deux membres du personnel de l'armée de l'Air ont été tués dans l'attaque en cours, tandis que six autres membres de la sécurité ont également été blessés", a déclaré la radio, avant d'ajouter que les hélicoptères et d'autres équipements dans la base étaient en sécurité. "Les assaillants se sont heurtés à une forte résistance de la part du personnel de sécurité qui était déjà conscient de la possibilité d'une attaque", selon la radio.

Un porte-parole militaire, le lieutenant-colonel Manish Mehta, a déclaré que l'armée donneait des détails après la fin de l'opération, après avoir dépêché des commandos sur place.

Des responsables ont par ailleurs déclaré qu'une voiture de police détournée avait été utilisée par les assaillants dans l'attaque de la base.

Une réunion d'urgence a été convoquée au siège de l'armée de l'Air indienne à New Delhi pour suivre de près la situation.

L'Inde promet une « réponse appropriée » après l'attaque d'une base aérienne au Pendjab

Le ministre indien de l'Intérieur Rajnath Singh a promis que son pays donnerait une "réponse appropriée" à l'attaque d'une base aérienne au Pendjab (nord) menée hier par des hommes armés.

"Nous voulons avoir de bonnes relations avec le Pakistan, mais une réponse appropriée sera donnée à une telle attaque terroriste", a déclaré M. Singh devant les médias locaux.

Des assaillants ont attaqué tout hier une base aérienne à Pathankot, dans l'Etat du Pendjab, près de la frontière avec le Pakistan.

Au moins quatre assaillants et deux militaires de l'armée de l'Air indienne ont été tués dans cette attaque, d'après les médias locaux.

TURQUIE

Les leaders kurdes doivent "payer" pour avoir parlé d'autonomie

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a exprimé son soutien samedi à la décision d'engager des poursuites criminelles à l'encontre des dirigeants du principal parti prokurde, déclarant qu'ils devaient "payer" pour leur remarques en faveur de l'autonomie pour les Kurdes.

Il estime que Selahattin Demirtas et Figen Yuksekdag, codirigeants du Parti démocratique des peuples (HDP), doivent se voir retirer leur immunité parlementaire pour cette enquête sur "leur crime constitutionnel".

La justice turque a ouvert lundi une enquête à l'encontre du principal leader politique kurde du pays, Selahattin Demirtas, accusé de "crimes contre l'ordre constitutionnel",

Un total de 980 Irakiens tués dans les violences en décembre, selon un rapport de l'ONU

En décembre, 980 Irakiens ont trouvé la mort et 1 244 autres ont été blessés dans les actes de terrorisme, les violences et les conflits armés à travers le pays, a indiqué vendredi la Mission d'assistance de l'ONU en Irak (Unami).



Parmi les personnes tuées, 506 étaient des civils et 474 des membres des forces de sécurité. A noter qu'il y avait 867 civils parmi les blessés, a précisé l'Unami dans un communiqué.

Les pertes en vies humaines enregistrées en décembre ont porté le nombre total des civils tués et blessés à 22 370 pour l'année 2015, selon les statistiques des Nations Unies. L'Unami a affirmé être confrontée à des

difficultés dans la vérification efficace des pertes en vies humaines dans les zones en conflit, soulignant que les statistiques données doivent être considérées comme étant le minimum absolu.

"En 2015 des milliers d'Irakiens ont été tués et blessés à cause du conflit et du terrorisme. C'est inacceptable", a dit l'envoyé de l'ONU pour l'Irak et le chef de l'Unami, Jan Kubis, cité dans le communiqué.

AFGHANISTAN

Trois morts dans une attaque à la voiture piégée contre un restaurant à Kaboul

Au moins trois personnes ont été tuées et 15 autres blessées vendredi suite à une attaque à la voiture piégée contre un restaurant dans la capitale afghane, Kaboul, selon une source sécurité et des témoins.

L'explosion a eu lieu près du restaurant français Le Jardin, fréquenté par des étrangers dans le quartier de Qala-e-Fatullah Khan. L'incident est survenu aux environs de 17h00, heure locale", a indiqué un témoin cité par l'agence Chine nouvelle.

Les forces de sécurité ont dressé un cordon de sécurité autour du quartier

et arrêté un suspect après l'attentat.

Parmi les personnes tuées figuraient un gardien de la sécurité, un enfant âgé de dix ans qui passait au moment de l'explosion, ainsi que l'assailant, a précisé une source de sécurité sous couvert d'anonymat.

Environ 15 personnes dont des responsables du restaurant ont été blessées dans l'attaque. Elles ont été transportées dans un hôpital chirurgical avoisinant par un groupe d'aide italien, selon la même source.

Les talibans ont revendiqué l'attentat.

Un séisme de magnitude 5,8 frappe le Pakistan

Un séisme de magnitude 5,8 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué le Pakistan hier, a rapporté le département météorologique local.

Aucune perte humaine ni matérielle n'a pour le moment été signalée. Le séisme a été ressenti dans la capitale afghane, Kaboul, ainsi

que dans le nord et l'est de l'Afghanistan.

Le Pakistan se trouve sur une zone de collision entre deux plaques tectoniques, l'indienne au sud et l'eurasienne au nord et les régions nord et nord-ouest du pays sont situées dans l'une des zones sismiques.

YÉMEN

Le cessez-le-feu prend fin, annonce la coalition arabe

Le cessez-le-feu qui était entré en vigueur le 15 décembre au Yémen a pris fin samedi à 14h00 heure locale, a annoncé la coalition militaire arabe qui soutient le gouvernement yéménite dans son combat contre les rebelles Houthis.

La trêve a cessé en raison de la poursuite des "attaques rebelles" contre le royaume saoudien, visé notamment par des tirs de missiles balistiques ces deux dernières semaines, a indiqué une déclaration de la coalition citée par l'agence officielle saoudienne SPA.

"Le commandement de la coalition annonce la fin de la trêve au Yémen à partir de 14h00" (14h00 GMT) samedi, a précisé le texte.

Outre les missiles, la coalition a fait état de tirs rebelles sur des postes frontaliers saoudiens et d'autres opérations qui ont selon elle entraîné l'aide humanitaire.

Les rebelles Houthis ont également "continué à bombarder des résidents et ont tué et détruit des civils yéménites dans des villes sous leur contrôle", a encore affirmé la déclaration.

La coalition conduite par Ryad intervient depuis mars pour mener des frappes aériennes et des opérations terrestres contre les Houthis qui se sont emparés de larges pans du territoire, dont la capitale Sanaa.



et peu après une autre, similaire, à l'encontre de Figen Yuksekdag.

"Ce qu'ils ont dit est sans conteste une crime constitutionnel. Ils doivent en payer le prix", a déclaré M. Erdogan dans des propos à des journalistes publiés samedi par le quotidien Hurriyet. "Nous ne pouvons pas accepter des déclarations appelant à la division du pays".

M. Demirtas avait déclaré dans un discours dimanche dernier que les Kurdes de Turquie devaient décider s'ils voulaient vivre en autonomie ou "sous la tyrannie d'un homme".

APS

SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT À ORAN Appel à la plantation d'osier dans les zones humides

Les participants à la 3e édition du salon national de l'artisanat, qui se poursuivait jeudi à Oran, ont appelé à planter l'osier dans les zones humides à travers différentes wilayas du pays afin de réduire son coût.



L'artisane Ameziane Tassadit, spécialiste en vannerie, a souligné que le prix élevé des produits artisanaux fabriqués à base d'osier est dû à la cherté de la matière première qui est importée ce qui nécessite "d'ouvrir le champ aux artisans pour planter ce genre d'arbres dans les zones humides du pays.

Mme Ameziane de Tizi Ouzou, qui expose des produits de vannerie, a affirmé que des artisans ont suffisamment de savoir-faire dans la plantation de l'osier dans les plans d'eau et de techniques dans ce domaine, soulignant qu'une telle opération "peut avoir du succès en cas de disponibilité de la main-d'œuvre."

Elle a estimé également que la disponibilité de cette matière sur le marché national encouragera les artisans à développer leurs produits et à préserver ce métier de la disparition, ajoutant que l'osier qui est utilisé dans la vannerie fait partie du patrimoine algérien et constitue une source de subsistance de plusieurs artisans, surtout les habitants du village d'Aïn Meziad Betrouna dans la wilaya de Tizi Ouzou, réputés pour ce genre d'artisanat artistique.

Un autre exposant de vannerie d'Oran a souligné que la culture de l'osier, qui est importé d'Espagne, permettra de le trouver localement à des prix raisonnables, signalant que le prix de la matière pre-

mière atteint 1.200 DA le kilogramme et plus.

La vannerie fabriquée à base d'osier revêt un intérêt chez les artisans à Oran, à tel point que la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya a organisé une formation dans ce domaine, en plus d'une autre, la première au niveau national, au profit des non voyants dans la fabrication des produits d'osier, à l'initiative du bureau d'Oran de l'Organisation nationale des aveugles algériens, dans le cadre d'un programme permettant leur réinsertion professionnelle.

Les organisateurs de ce salon national, qui clôture hier, ont réservé deux stands à l'exposition de gammes variées de produits de vannerie, à l'instar de paniers de toutes tailles et formes, de pièces d'ameublement, de boîtes de gâteaux utilisées dans les fêtes nuptiales.

Ces objets restent chers. A titre d'exemple, le prix d'une chaise en osier peut atteindre jusqu'à 50.000 DA.

Organisée par la Chambre d'artisanat et des métiers en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran, ce salon enregistre la participation de 321 exposants issus de 40 chambres d'artisanat du pays et 13 associations versées dans le développement de l'artisanat traditionnel.

PUBLICITÉ

 الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة السكن والتعمير والتنمية MINISTÈRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE TINDOUF <small>(العنوان: برج البريد العام - تندوف)</small>	AVIS D'INFRACTUOSITE MATRICULE FISCAL OPGI 0987.3701.00604.33								
<p>Conformément aux dispositions de l'article N° 44 de décret Présidentiel N° 10-236 du : 07/10/2010 Modifié et Complété portant réglementation des marchés publics .</p> <p>L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tindouf , Annonce que l'avis d'appel d'offre National Restreint N° 06/2015 du : 23/02/2015 , publié aux quotidiens nationaux et au BOMOP. Qu'après étude et examen des offres, Réalisation De Lot N° 01 : 10/30/200 Logements Publics Locatifs Programme Destinés Aux Enseignants de l'Education Nationale a Hassi Khebi Wilaya de Tindouf , a été déclaré infructueux ,un plis qualifier techniquement suivant tableau ci-dessous :</p>									
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Lot N°</th> <th>Localisation</th> <th>Consistance</th> <th>Résultat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01</td> <td>Hassi Khebi Wilaya de Tindouf</td> <td>10 Logements</td> <td>Infructueux (Un Pli qualifier Techniquement)</td> </tr> </tbody> </table>	Lot N°	Localisation	Consistance	Résultat	01	Hassi Khebi Wilaya de Tindouf	10 Logements	Infructueux (Un Pli qualifier Techniquement)	
Lot N°	Localisation	Consistance	Résultat						
01	Hassi Khebi Wilaya de Tindouf	10 Logements	Infructueux (Un Pli qualifier Techniquement)						

DGSN Programme récréatif au profit des enfants issus de familles démunies



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a organisé récemment des activités récréatives au profit des enfants issus de familles démunies et des communautés arabes et étrangères établies en Algérie outre des visites à certains hôpitaux et centres pour personnes âgées à Alger, a indiqué un communiqué de la DGSN.

Plusieurs activités récréatives et éducatives ont été également organisées jeudi à la promenade des "Sablettes".

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'action de proximité engagée par la police algérienne depuis 2010 pour renforcer les liens de communication avec toutes les catégories de la société et ancrer la culture de promotion des droits de l'homme et de l'enfant dans la société".

La DGSN aspire également à travers cette initiative à "consolider la relation entre la police et le citoyen".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL-HARRACH
 COMMUNE D'OUED-SMAR
 N° 4099251 / 2015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UNE CONVENTION

-Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Oued-Smar dont son numéro d'identification fiscal (NIF) est 4099251, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avie d'appel national n° 56/2015 enregistre sous le n°1915/B.M.G / 2015 du : 21/11/2015

relatif aux articles suivant : ASSURANCE DES BIENS COMMUNAL IMMOBILIERS ET MATERIELS ROULANTS- COMMUNE DE OUED SMAR

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

N° de File	Noms du Soumissionnaire	Montant en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai d'exécution	NIF	OBS
08	ALLIANCE ASSURANCE	3 874 560,69 DA	3 871 980,63 DA	12 mois	000516097144217	Offre Retenue Moins Disant

Tout les soumissionnaires ayant participer à la soumission, intéressés à prendre connaissance de leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont tenu de se rapprocher du bureau des marchés au niveau de la Commune d'Oued-Smar au plus tard dans les (03) Trois jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché .

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la Commune d'Oued-Smar dans un délai de (10) Dix jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
10:20 : Automoto
11:00 : Téléfoot
11:55 : L'affiche du jour
12:00 : Les douze coups de midi
12:45 : Météo
12:50 : Du côté de chez vous
13:00 : Journal
13:30 : Grands reportages
15:25 : Reportages
16:05 : Mentalist
17:05 : Sept à huit
18:15 : Sept à huit
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Du côté de chez vous
20:40 : Là où je t'emmènerai
20:45 : Météo
20:55 Cinéma : Largo Winch 2
23:10 : Mentalist

2

06:00 : Les forêts du Québec en 4 couleurs
06:45 : Motus
07:20 : Par amour
07:45 : Par amour
08:05 : Par amour
08:30 : Sageesses bouddhistes
08:45 : Islam
09:15 : Judaïca
09:30 : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 : Présence protestante
10:15 : Kaïros
10:45 : Le jour du Seigneur
12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 : Météo 2
13:05 : Journal
13:20 : 13h15, le dimanche...
14:05 : Météo 2
14:10 : Point route
14:15 : Vivement dimanche
16:25 : Grandeur nature
17:30 : Stade 2
18:50 : Vivement dimanche prochain
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:45 : D'art d'art
20:50 : Image du jour du Dakar
20:51 : Météo 2
20:55 Cinéma : La folie des grandeurs
22:40 : Attentats 2015 : dans le secret des cellules de crise

3

06:00 : EuroNews
06:35 : Des baskets dans l'assiette
06:40 : Titeuf
06:47 : Titeuf
06:54 : Titeuf
07:01 : Titeuf
07:08 : Titeuf
07:17 : Zip Zip
07:28 : Zip Zip
07:43 : Garfield & Cie
07:55 : Garfield & Cie
08:12 : Trop cool, Scooby-Doo !
08:39 : Scooby-Doo : le mystère commence
09:19 : Scooby-Doo : le mystère commence
10:06 : Tom et Jerry Show
10:22 : Trop cool, Scooby-Doo !
10:49 : Les chroniques de Zorro
11:14 : Les Dalton
11:22 : Les Dalton
11:29 : Les Dalton

11:37 : Les Dalton
11:44 : Les Dalton
11:53 : Les as de la jungle à la rescousse
12:04 : Peanuts
12:06 : Expression directe
12:07 : Météo
12:08 : 12/13 : Journal régional
12:10 : 12/13 dimanche
12:55 : Météo à la carte
13:20 : Les enquêtes de Murdoch
14:05 : Au cœur des régions
16:10 : Le plein de buts
16:45 : Nous nous sommes tant aimés
17:15 : Personne n'y avait pensé !
17:55 : Le grand Slam
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:30 : 19/20 : Journal national
20:00 : Météo
20:05 : Tout le sport
20:10 : Le journal du Dakar
20:20 : Météo régionale
20:25 : Zorro
20:55 : Miss Fisher enquête
21:50 : Miss Fisher enquête
22:40 : Miss Fisher enquête
23:35 : Miss Fisher enquête

CANAL+

07:00 : Les Dalton
07:10 : Les Dalton
07:20 : Onn / Off
07:25 : Onn / Off
07:30 : Kaeloo
07:35 : Kaeloo
07:40 : Drôles de colocs
07:55 : Shazzam super 2000
08:00 : Shazzam super 2000
08:10 : Les Crumpets
08:20 : Les Crumpets
08:35 Cinéma : Minuscule : la vallée des fourmis perdues
10:00 : L'année 2015, par le Gorafi
10:25 Cinéma : Une heure de tranquillité
11:45 : Rencontres de cinéma
12:10 : L'année du zapping 2015
15:05 : L'année du zapping 2015
16:30 : Intérieur sport
17:35 : Avant-match
17:45 : Toulon / Pau
19:45 : Canal Rugby Club
20:45 : Avant-match
21:00 : Stade Français / Toulouse
22:50 : Canal Rugby Club
23:05 Cinéma : Exodus : Gods and Kings

M

06:00 : M6 Music
07:00 : Absolument stars
10:15 : Turbo
11:20 : Turbo
12:30 : Sport 6
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Recherche appartement ou maison
14:15 : Maison à vendre
15:00 : Maison à vendre
16:40 : 66 minutes : le doc
17:20 : 66 minutes
18:40 : 66 minutes : grand format
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:05 : Sport 6
20:10 : E-M6
20:55 : Zone interdite
22:45 : Enquête exclusive

La sélection

TF1

20h55

Largo Winch 2**Résumé**

Héritier du groupe W, Largo Winch vend ses sociétés pour créer une fondation humanitaire. Mais Diane Francken, procureur à la Cour pénale internationale, l'accuse de crimes contre le peuple Karen, en Birmanie, où il vivait trois ans auparavant. Pour se déculper, Largo retourne dans la jungle birmane en pleine guérilla.

2

20h55

La folie des grandeurs**Résumé**

Au XVIIe siècle. Un ancien grand d'Espagne atrabilaire se sert de son valet pour se venger de la reine, responsable de sa disgrâce.

3

20h50

Miss Fisher enquête**Résumé**

Nonna Luisa Carbone a été tuée dans la cuisine de son restaurant. Celle-ci avait perdu sa fille quelques années plus tôt, et vivait avec son beau-fils, Guido, et sa petite fille Marianna. Nonna Luisa a-t-elle été victime des vieilles rancoeurs qui sévissent entre deux familles de restaurateurs italiens de la ville. D'un côté le restaurant des Strano, qui jouit d'un beau succès grâce à un livre de recettes traditionnelles très convoité, et de l'autre, les Carbone. Un an auparavant, un inconnu avait mis le feu au restaurant des Carbone, et ceux-ci sont persuadés de la culpabilité des Strano. Dans ce contexte de vendetta, Jack Robinson va mener l'enquête au côté de Phryne...

CANAL+

20h55

Stade Français / Toulouse**Résumé**

Après un début de championnat raté, le Stade Français semblait enfin avoir trouvé la bonne carburation. La victoire face à Clermont (14-9) puis celle arrachée à Grenoble (19-21) avaient en effet remis les partenaires de Pascal Papé dans le sens de la marche. Mais les revers face à Bordeaux-Bègles (21-24) et Oyonnax (25-12) ont replongé les hommes de Gonzalo Quesada dans le doute. La venue du Stade Toulousain dans la capitale revêt ainsi une importance primordiale pour le champion de France en titre, contraint, en cas de défaite, à regarder vers le bas.

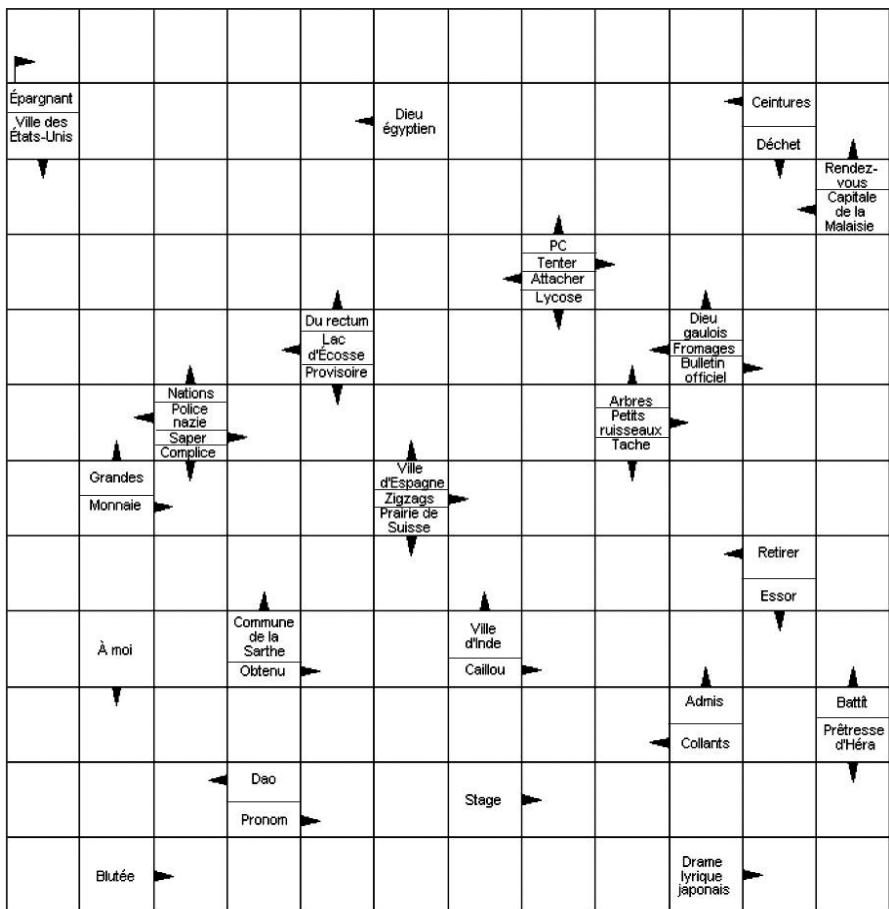
M

20h55

Zone interdite**Résumé**

Cinq ans après la révolution qui a secoué l'Egypte, le pays se retrouve sous les feux des projecteurs pour ses trésors archéologiques. La possible découverte de la tombe de Néfertiti tient en haleine les passionnés du monde entier, tandis que les archéologues sont de retour sur le terrain, à la recherche de tombes vieilles de 4000 ans. Parmi eux, Vassil Dobrev, un égyptologue français d'origine bulgare. Ses fouilles ont lieu au pied des grandes pyramides. Avec son équipe, il descend dix mètres sous terre à la recherche de sarcophages et de momies. Mais les sépultures ont souvent été pillées par les voleurs, qui creusent le sol en quête de fortune.

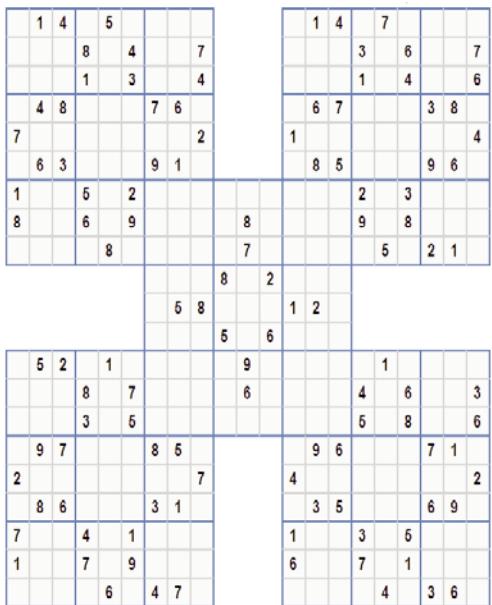
Mots fléchés n°1171



Samouraï-Sudoku n°1171

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1171

Horizontalement:

1. Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescent - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Propriétionner
12. Sélénum - Rivaux - Adjectif possessif

Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Citations

"Chaque homme dans sa nuit s'en va vers sa lumière."

* Victor Hugo



C'est arrivé un 3 janvier

- 898 : Charles III devient roi des Francs.
- 1383 : fin de la révolte des Maillootins. [réf. nécessaire]
- 1648 : Oliver Cromwell se prononce pour la mort du roi Charles Ier.
- 1795 : traité secret russe-autrichien pour un troisième partage de la Pologne.
- 1833 : la Grande-Bretagne prend le contrôle des îles Malouines.
- 1868 : abolition du shogunat et restauration de l'ère Meiji au Japon.
- 1871 : bataille de Bapaume.
- 1896 : soutien accordé, par l'intermédiaire d'un télégramme de Guillaume II à Paul Kruger, par Berlin aux dirigeants du Transvaal.
- 1902 : après l'échec de la révolte des Boxers l'imperatrice-douairière Cixi réintègre la cité interdite de Pékin.
- 1919 : accord Fayçal-Weizmann sur la Palestine.
- 1925 : Benito Mussolini prononce un discours au Parlement dans lequel il revendique l'assassinat de l'homme politique d'opposition, Giacomo Matteotti.
- 1925 : en Union soviétique, Léon Trotsky est relevé de ses fonctions de Commissaire à la guerre.
- 1959 : l'Alaska devient le 49e État américain
- 1998 : massacre de Ramka durant la décennie noire.

Célébrations :

- Colombie : San Juan de Pasto : Carnaval des Noirs et Blancs

CAN-2016 DE HANDBALL / ALGÉRIE : La liste des 18 dévoilée après le stage de Slovénie (Bouchekriou)

La liste des 18 joueurs algériens sélectionnés pour disputer la Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2016), prévue du 21 au 30 janvier au Caire (Egypte), sera dévoilée après le dernier stage de préparation qui se déroulera du 5 au 16 janvier en Slovénie, a indiqué hier le coach national Salah Bouchekriou.

"La liste définitive des joueurs appelés à disputer la CAN-2016 sera dévoilée après notre stage en Slovénie", a déclaré Bouchekriou à l'APS, ajoutant avoir retenu 20 éléments pour ce regroupement précompletif.

Le nouvel ailier droit franco-salgérien Moncef Mathias-Soltane, à l'essai durant le stage de Serbie, a cependant anticipé les choses en annonçant sur sa page facebook qu'il avait été écarté de l'équipe, espérant avoir une seconde chance à l'avenir et souhaitant bon courage à ses coéquipiers en vue de la CAN.

Avant de rallier la Slovénie, pour son dernier stage de préparation qui sera ponctué par quatre matchs amicaux face à des clubs de première division slovènes, le Sept algérien, au repos durant deux jours, sera en regroupement les 3 et 4 janvier à Alger. L'effectif retenu par le

coach national pour le stage en Slovénie sera arrêté dimanche après l'avis du médecin de l'équipe nationale, Mellal Youcef sur l'état de santé des joueurs Hichem Kaâbeche et Ryad Chahbour, blessés.

L'entraîneur national a fait savoir que ce dernier qui était soumis à des soins intensifs est quasi rétabli et sera parmi le groupe pour le prochain stage, alors que la présence d'Hichem Kaâbeche dépendra du résultat de l'IRM qu'il a passée samedi et de l'avis du médecin de l'équipe nationale.

Concernant le cas de Mohammedi Mokrani, Bouchekriou a affirmé que l'international algérien qui évolue à l'US Créteil (France) sera présent avec les "verts" à partir de dimanche à Alger avant de rallier la Slovénie.

Le Sept national est retourné jeudi soir à Alger après avoir effectué un stage en Serbie.

Il a affronté et battu le Parti-



zan de Belgrade (33-21) et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21), avant de se rendre au Monténégro, où il a rencontré à deux reprises la sélection locale, soldées par une défaite (25-19) puis un succès (24-22).

La sélection nationale s'enverra pour le Caire le lundi 18 janvier à partir d'Alger pour prendre part à la CAN, dont elle est le tenant du trophée.

L'Algérie évoluera lors de la

CAN-2016 dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun.

Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola.

Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

PREMIER OPEN NATIONAL DE BADMINTON (SENIORS DAMES) À ORAN: Domination des badistes du CASA Mohammadia

Les pongistes du CAS Amel Mohammadia d'Alger ont dominé le premier Open national de badminton (seniors dames), disputé vendredi et samedi à la salle Omnisports "Hachemi Hantaz" à Ain El-Turck (Oran). Les badistes du Amel Mohammadia ont raflé tous les titres mis en jeu, en simple et double, grâce à Malak Ouchefoune qui s'est imposée, en finale simple, face à Hala Boukessoua du même club en deux sets à zéro, alors qu'en double, la paire composée de Baya Nesrine et Anissa Boumail a disposé du duo Ferd Houda-Harbit Hanne de NRB Dar Beida sur le même score (2-0). Cette compétition, qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions d'organisation en présence d'un public nombreux et connaisseur, a été caractérisée par un niveau technique "apprécié", selon le directeur technique des jeunes talents, Boualem Benazzouz. Cette manifestation sportive de deux jours, organi-

sée par la Fédération algérienne de badminton en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, a regroupé une trentaine de pongistes féminins des clubs de: Mostakbel Hussein-Dey, Amel Mohammadia, CR Tamaris, NR Dar Beida, de la Protection civile d'Alger, de Ouled Moussa de Boumerdès et de l'ES Béjaïa. Cette compétition est

inscrite dans le cadre de la continuité du plan de développement des activités de la Fédération algérienne pour la promotion et la vulgarisation de la pratique du badminton à travers les différentes wilayas du pays.

Avant cet Open national, un stage de formation a été organisé au même lieu de compétition au profit des arbitres et des entraîneurs de l'Ouest du pays,

dans le cadre de développement et la formation. Les lauréats de ce tournoi ont été récompensés par des cadeaux, en présence des membres de la Fédération algérienne de badminton et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports et de l'Association pour la promotion et le développement du sport féminin de la wilaya d'Oran.

CHAMPIONNAT NATIONAL DES JEUNES CATÉGORIES: Nette domination de Tizi Ouzou et Béjaïa

Le championnat national des jeux d'échecs des jeunes catégories, clôturé vendredi soir à Tlemcen, a été marqué par la domination des joueurs des wilayas de Béjaïa et de Tizi Ouzou qui ont ramassé presque tous les titres.

Dans les catégories des U8, U10 et U12 garçons, Rahma Samy, Benyahia Safi et Ouaret Abdellah de Béjaïa ont dominé leurs adversaires.

Titres des U12 et U14 sont revenus aux joueurs de Tizi Ouzou, Yettouche Yaristan et Leffad Samy, alors que le titre des U16 a été décerné par Farh Souleimane de Constantine.

Chez les filles, les trois soeurs Nassr Ryma, Lina

et Manel de Tizi Ouzou ont dominé les catégories des U8, des U10 et des U14.

Chez les U12, la société du club PS Tizi Ouzou, Chabane Lima a gagné avec brio le titre de la catégorie.

Dans les catégories des U16 et des U18, les titres de championnes sont revenus respectivement à Bakkouche Nasrine de Constantine et à Maouchi Amina de Tizi Ouzou.

Ce championnat national, qui a débuté le 28 décembre dernier, a vu une participation record estimée à 232 joueurs représentant 40 clubs et 17 wilayas de différentes du pays.

CHALLENGE AHMED-KLOUCH DE CHLEF :
Victoire de M'hamed (RC Arbaâ) chez les messieurs et Sifi (ASAPC Alger) chez les dames

Brahim M'hamed du RC Arbaâ chez les messieurs et Nabila Sifi de l'ASAPC Alger chez les dames, ont remporté hier la 43e édition du challenge Ahmed-Klouch de Chlef, 6e étape du championnat d'Algérie de cross-country qui en compte 11.

Au cours d'une course sur longue distance, Brahim M'hamed a devancé Mansour Harouni (Mascara) et Khoudir Aggoune (RB Souk el-Ténine, Béjaïa), tandis qu'Ali Messaoudi (Chabab Nécirat-Nounou, Alger) a remporté la course sur courte distance dans la même catégorie.

Chez les dames, l'athlète Nabila Sifi de l'ASAPC Alger s'est distinguée dans la catégorie seniors devant Malika Benderbal (ASAPC Alger) et Sihem Aït Athmane (AC Bordj Bou Arréridj).

Les trois premières places de la catégorie juniors garçons sont revenues, elles, à Ahmed-Kenzi Saïda (AS Sûreté nationale), Toufik Bouziane (NK Aïn Defla) et Abderrezak Khelifi (JSM Ben Aknoun, Alger).

Chez les juniors filles, Abir Reffas (Protection civile Souk Ahras) a pris la première place, devançant Sara Houaouïti (Ouled Mimoun, Tlemcen) et Katia Belbey (AP Tala Bouzrou, Tizi Ouzou).

Dans la catégorie des cadets, Mohamed-Said Derbal (Alger/Tlemcen) a remporté la course, et Souhila Zentar (CA Bousmail/Tipasa) a fait de même en cadettes. Par équipes, le titre chez les dames est revenu à l'ASAPC Alger.

Dans les jeunes catégories, il ya eu une razzia des clubs d'Aïn Defla avec les victoires dans l'épreuve "par équipes" de Nadi El-Karama (cadets), du CRBTZ Tachta (cadettes) et du NK Aïn Defla (juniors garçons).

L'AP Tala Bouzrou de Tizi Ouzou a brisé néanmoins cette hégémonie en triomphant en juniors filles.

Les courses se sont déroulées sous le regard de l'ancien champion olympique et du monde du 1500 m, Noureddine Morceli, ainsi que de celui du président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Amar Bouras.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1170

3	9	2	7	5	6	1	4	8
6	5	8	1	2	4	3	7	9
1	7	4	9	8	3	2	6	5
5	2	7	3	4	1	9	8	6
8	6	1	2	7	9	5	3	4
9	4	3	5	6	8	7	2	1
4	1	5	8	3	7	6	9	2
7	8	9	6	1	2	4	5	3
2	3	6	4	9	5	8	1	7

5	3	6	1	8	7	4	2	9
7	8	9	3	2	4	6	5	1
2	4	1	5	9	6	7	8	3
5	3	6	1	8	7	4	2	9
7	8	9	3	2	4	6	5	1
2	4	1	5	9	6	7	8	3
5	3	6	1	8	7	4	2	9
7	8	9	3	2	4	6	5	1
2	4	1	5	9	6	7	8	3

Mots Croisés N°1170

EMANCIPATION
CASERNE ■ AL ■ U
REPUBLIQUE
ARRET ■ SALSES
BLENEAU ■ L ■ F ■
ORGANISATION
US ■ AM ■ DUC ■ ES
IMAM ■ FE ■ ROC
L ■ EMMERDANTE
LIRE ■ T ■ AY ■ E ■
EVE ■ RANCOUR
RESTAS ■ ENTRE

Mots Fléchés N°1170

FLEURDELISES
OURSE ■ BALCON
NEGOCIATION ■
CUM ■ NY ■ UT ■ PR ■
IRASCIBILITE
ED ■ LOIS.ERE
RIVIERE ■ B ■ AL
ENEE ■ GSTAAD ■
MAR ■ BA ■ ENNUI
ERBIL ■ ARC ■ IL
NIECES ■ N ■ PRE
T ■ SIDATIQUES

Le cas Djabou entre le Club Africain et l'ES Sétif très confus

Comme ce fut le cas l'année dernière, la « guerre de communication » entre les responsables du Club Africain et de l'ES Sétif continue de faire couler beaucoup d'encre au sujet du « retour » de l'international Abdelmoumen Djabou à son club sétifien.

Said Ben

Alors que le président de l'Entente de Sétif annonce que des «négociations en cours avec le Club Africain pour Djabou», la direction du club de Tunis a rappelé que son joueur algérien Abdelmoumen Djabou, lié par un contrat jusqu'en 2017, n'a pas le droit de signer dans un autre club sans son aval, après l'annonce de son retour imminent à l'ES Sétif, champion d'Algérie en titre.

Le 26 décembre dernier, le président de la commission médicale du Club Africain Mohsen Trabelsi a affirmé que les raisons de l'absence du milieu international algérien n'étaient pas médicales, le joueur étant «rétabli complètement de sa blessure».

Djabou est complètement rétabli de sa blessure, il s'entraîne même en solo.

Le joueur semble avoir un différend financier avec la direction, a indiqué Mohsen Trabelsi dans une intervention sur la radio tunisienne Shems FM. Il est vrai que le joueur avait repris en novembre dernier les entraînements avec le Club Africain après une absence de sept mois à cause d'une blessure au gen-

nou. Il avait été opéré le 7 mai dernier à Tunis des ligaments croisés.

Toutefois, son absence prolongée, en dépit de son rétablissement, a suscité beaucoup d'interrogations dans l'entourage du club tunisien.

Et pas plus tard que samedi dernier, un communiqué du club sur facebook indique que «sa présence en Algérie, comme il l'a lui-même déclaré, est pour des raisons administratives et personnelles. A son retour à Tunis, le joueur, et en accord avec le staff médical, poursuivra sa rééducation suite à ses deux blessures aux ligaments croisés et au ménisque», a précisé le communiqué.

Mais agacé par la non-régularisation de ses arrérages de salaires, le milieu offensif a déposé plainte auprès de la Fédération internationale de football pour obtenir sa libération, selon des sources à l'ES Sétif où l'on annonce son retour au sein du club dans les prochains jours.

Et justement à ce propos, le président Hammar a indiqué à l'APS que «les négociations sont en cours avec le Club Africain pour le transfert de Djabou qui a manifesté son désir de revenir à l'Entente. J'espère



qu'un accord sera finalisé prochainement pour l'intégration au sein de l'ESS et du joueur».

«Par déontologie, j'ai contacté le président du Club Africain Slim Riahi pour Djabou, puisqu'il est toujours sous contrat.

Je suis persuadé que le transfert sera finalisé bientôt et le joueur finira par revenir au bercail», a ajouté le responsable sétifien.

Djabou (29 ans) avait disputé la saison dernière 18 matches en championnat et marqué 8 buts, contribuant

grandement au titre de champion remporté par les Clubistes. Il n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, disputée en Guinée équatoriale, où il n'avait joué aucun match.

Et ces «déclarations» contradictoires entre les responsables des deux clubs tunisiens et algériens font encore couler beaucoup d'encre en demeurant bien confuses...

S.B.

PARADOU AC :

Zetchi : "Le transfert de Benguit à l'étranger se décidera à la fin de la saison"

Le président du Paradou AC (Ligue 2 algérienne de football) Kheireddine Zetchi a affirmé hier que l'éventuel transfert du défenseur international olympique Abderraouf Benguit, convoité par des clubs étrangers, se décidera à la fin de la saison.

«Les belles prestations du joueur lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations au Sénégal ont fini par lui attirer les convoitises de certains clubs étrangers, mais il n'y a rien d'officiel encore, du moment que nous n'avons enclenché aucune négociation avec qui que ce soit.

Je préfère attendre la fin de la saison pour y voir plus clair», a indiqué à l'APS le premier responsable du PAC. A l'instar d'autres joueurs des U-23, le latéral droit Abderraouf Benguit

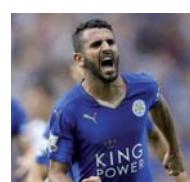
(19 ans) s'est distingué lors de la CAN-2015 qui a vu l'Algérie composer son billet pour les Jeux Olympiques-2016 de Rio de Janeiro. «Il y a eu des formations françaises et portugaises qui se sont montrées intéressées par Benguit, mais j'ai décidé de mettre ces approches en veilleuse. Le joueur ne doit pas être perturbé, d'autant que l'équipe joue sur deux fronts cette saison : l'accession en Ligue 1 et la Coupe d'Algérie», a souligné Zetchi.

Benguit pourrait ainsi emboîter le pas au défenseur international et ancien coéquipier à Paradou, Ramy Benbaini, prêté la saison dernière au club belge de Lierse puis l'été dernier à Montpellier (Ligue 1 française). Outre Benguit, un autre élément des Olympiques est convoité à l'étranger.



Il s'agit du meneur de jeu de l'USM Alger, prêté au RC Arbaâ, Abderrahmane Meziane, courtisé par l'Olympique de Marseille et Montpellier.

Quatre Algériens dans l'équipe type maghrébine de 2015



Quatre algériens ont été choisis dans l'équipe type des joueurs maghrébins de l'année 2015, dévoilée hier par la publication spécialisée "France Football".

Il s'agit de Fawzi Ghoulam (Naples-Italie), Yacine Brahimi (Porto-Portugal), Islam Slimani (Sporting Lisbonne-Portugal) et Riyad Mahrez (Leicester City-Angleterre).

L'équipe type :

Aymen El Methlouti (Tunisie), Fouad Chafik (Maroc), Mehdi Benatia (Maroc), Aymen Abdennour (Tunisie), Fawzi Ghoulam (Algérie), Wahbi El Khazri (Tunisie), Assam El Aouda (Maroc), Yacine Brahimi (Algérie), Hakim Ziache (Maroc), Islam Slimani (Algérie), Riyad Mahrez (Algérie).

CHAMPIONNAT D'ITALIE - NAPLES : Ghoulam parmi les joueurs les plus utilisés cette saison

L'international algérien Fawzi Ghoulam est parmi les joueurs les plus utilisés par son club Naples au cours de la première partie du championnat de Serie A italienne de football en comptabilisant 1553 minutes comme temps de jeu.

Le palme d'or dans ce registre revient au gardien de but espagnol Reina avec 1890 minutes, suivi du Sérialis Koulibaly (1778) et de l'Espagnol Albiol (1642).

Le meilleur buteur de l'équipe, l'Argentin Higuain, lui, a engrangé 1637 minutes comme temps de jeu.

Ghoulam (24 ans) avait rejoint Naples en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1, France).

Il a réussi à s'imposer comme titulaire à part entière depuis ses débuts sous les couleurs du club du sud de l'Italie.

Le latéral gauche qui compte 4 réalisations en 24 sélections avec l'équipe algérienne, n'a toutefois toujours pas débloqué son compteur buts en club.

Naples pointe à la troisième place au classement de la Serie A après 17 matchs avec 35 points, distancée d'une seule unité par le leader, l'Inter Milan.

SÉLECTION ALGÉRIENNE : Haris Belkabla (Tours FC) intègre les plans de Gourcuff

Le milieu franco-algérien de Tours FC (Ligue 2, France) Haris Belkabla, serait dans les plans de l'entraîneur de la sélection algérienne de football, le Français Christian Gourcuff, qui n'a pas tarì d'éloges à son égard.

«Haris Belkabla est un joueur en pleine progression qui a les qualités pour évoluer au plus haut niveau, il a la tête sur les épaules et est très bien entouré», a déclaré Gourcuff, cité par la presse locale. Le patron technique des Verts est appuyé dans son jugement sur le joueur de 21 ans par l'entrée en scène de pas mal de formations européennes pour l'engagement de cet élément, devenu l'attraction du mercato d'hiver, estime la même source.

Il s'agit de formations de Ligue 1 française (l'Olympique de Marseille, Nice et Angers), de Bundesliga (Hannover, Schalke 04 et le Werder de Brême) ainsi qu'un club italien dont le nom n'a pas filtré.

Ces clubs se sont manifestés auprès de l'entourage du joueur, précise-t-on encore de même source.

C'est surtout l'OM qui a montré un intérêt particulier pour le milieu relayeur qui pourrait venir renforcer l'entrejeu marseillais à moindre coût.

Les recruteurs olympiens ont supervisé Belkabla durant le match Coupe de la Ligue face à l'Olympique Lyonnais, où le joueur a réalisé une prestation hors norme lui valant d'être nommé homme du match par le quotidien spécialisé l'Equipe.

Malgré la défaite des siens, le natif d'Aubervilliers, en région parisienne, a retenu l'attention par son activité incessante et sa maturité dans la stabilisation du jeu de Tours.

Belkabla a fait 16 apparitions en championnat cette saison, toutes en tant que titulaire, engrangeant 1439 minutes comme temps de jeu pour un but marqué.

Son club, exposé à des sanctions administratives de la part de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), occupe la 12e place au classement après 19 journées de compétition.

APS

LIGUE 2 MOBILIS : L'entraîneur Benyelles signera samedi à l'USM Bel-Abbès

Abdelkrim Benyelles, qui vient de quitter le RC Relizane, est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Bel-Abbès avec laquelle il signera son contrat samedi, a appris l'APS auprès de Djilali Bensenada, le directeur général du club de Ligue 2 algérienne de football.

"Nous avons pratiquement tout conclu avec Benyelles qui est attendu à Sidi Bel-Abbès dans les prochaines heures pour signer son contrat", a déclaré Bensenada.

Benyelles succédera au Suissot-Tunisien Mouaz Bouakkaz, qui a quitté son poste en début de semaine passée pour des «raisons personnelles», selon ses dires, et ce, après avoir mené les Vert et Rouge au titre honoraire de champions d'automne.

Benyelles a pris la décision de quitter le RCR en réaction à la situation difficile du club qui a conduit à des grèves à répétition des joueurs, dont la dernière en date celle prévalant depuis trois jours.

Le RCR est 14e au classement de la Ligue 1 algérienne (ier club relégable).

Le "doyen" des entraîneurs algériens en activité a été l'artisan du retour du "Rapid" cette saison parmi l'élite après 25 ans passés en divisions inférieures.

Il avait toutefois quitté à l'issue de l'exercice précédent, avant de reprendre son poste après quelques journées du début du championnat en remplacement d'Omar Belatoui.



Un joueur de la D3 portugaise à l'essai à l'USM Bel-Abbès

Walid Hanifi, un joueur évoluant en troisième division portugaise de football, est à l'essai à l'USM Bel-Abbès, leader de la Ligue deux algérienne de football, en vue de son éventuel engagement au sein de cette formation à l'occasion de l'actuel mercato d'hiver.

Hanifi, un attaquant de métier, a entamé samedi l'entraînement avec la formation de la Mekerra, a appris l'APS auprès de Djilali Bensenada, directeur général de l'USMBA.

Le joueur devrait être testé notamment lors du match amical face à l'ASM Oran (Ligue 1 algérienne), programmé pour dimanche au stade du 24-février à Bel Abbès.

L'USMBA enregistre l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Abdelkrim Benyelles, qui a démissionné vendredi du RC Relizane (Ligue 1, Algérie) et qui succédera au Tunisien Mouaz Bouakkaz.

CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR (GR. EST) MO CONSTANTINE : Pas de licence pour l'entraîneur Aziz Abbès

L'entraîneur du MO Constantine (division nationale amateur/Gr. Est) ne pourra pas disposer d'une nouvelle licence pour en avoir consommé déjà deux depuis le début de la saison, selon les nouvelles dispositions de la Fédération algérienne de football (FAF).

Selon une source proche du MOC, la demande du club pour octroyer une "dérrogation" à Aziz Abbès a été rejetée par l'instance fédérale.



Aziz Abbès a débuté la saison sur le banc du CRB Ain Fekroun (Ligue 2 Mobilis) avant de quitter ce club pour diriger ensuite la barre technique de l'autre pensionnaire de la Ligue 2 l'USMM Hadjout, et partir ensuite. Cet entraîneur, connu pour avoir travaillé notamment à l'Est du pays, devient le premier à être touché par cette nouvelle mesure de la FAF qui a pour but de limiter la valse des entraîneurs, véritable phénomène qui a notamment sévit la saison dernière.

Le MOC, qui aspire cette saison à revenir en Ligue 2, s'est incliné vendredi sur le terrain de l'USM Aïn Beïda (2-1) en match comptant pour la 13e journée du championnat.

A l'issue de cette défaite, la formation de Constantine a reculé à la 5e place au classement avec 21 points, à six longueurs du leader, Collo.

APS

ES SÉTİF : Hammar : "Je ne pouvais pas retenir Benyettou"

Le président de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Hassan Hammar a affirmé hier qu'il ne pouvait pas retenir son attaquant Mohamed Benyettou, sur le point de finaliser son transfert avec la formation saoudienne d'Al-Shabab (première division).

"Le joueur a manifesté le souhait de tenter une expérience à l'étranger, nous avons accepté son transfert à Al-Shabab où tout a été finalisé. Benyettou est dans l'attente d'un visa pour entrer en Arabie Saoudite. Il devrait s'envoler cette semaine pour signer son contrat de trois saisons", a indiqué à l'APS le premier responsable du champion d'Algérie en titre. Benyettou (26 ans) avait rejoint l'Entente en 2014 pour un contrat de deux saisons en provenance du MC Oran (Ligue 1/Algérie).

Sous les couleurs sétifaines, le joueur a inscrit 15 buts en 56 apparitions, toutes compétitions confondues.

"Il était un joueur inconnu sur la scène nationale, et grâce à l'ESS il s'est fait un nom.

Son départ pourrait être préjudiciable pour l'équipe qui a manqué d'efficacité offensive lors de la phase aller (ndlr, 10 buts), mais ne



nous pouvons pas le retenir contre son gré. Je lui souhaite bon courage avec son nouveau club", a ajouté Hammar. Durant l'intersaison, l'ESS a enregistré déjà le départ de

deux de ses joueurs au Golfe, il s'agit du défenseur Farid Mellouli (Al-Quadissiya/Arabie Saoudite) et Akram Djahnit (Al-Arabi/Koweït).

RC ARBAÂ :

5 joueurs seniors seulement présents à l'entraînement de samedi

Cinq joueurs seniors seulement ont répondu présent samedi lors de la séance d'entraînement du RC Arbaâ (Ligue 1 algérienne de football), dirigée par l'entraîneur de l'équipe espoirs Rachid Saâdaoui, qui assure l'intérim après le départ de Khaled Louunci.

Cherchar, Nouiskes, Bakir, Bensalem et Meziane étaient en effet les seuls à se présenter à l'entraînement alors que les autres éléments, au nombre de 10, sont des espoirs.

Motif: plusieurs joueurs contestent "les lettres" de la direction à régulariser leur situation financière, ce qui a poussé certains

d'entre eux à saisir la commission de résolution des litiges et quitter le club à l'image d'Harrache qui s'est engagé avec l'ES Sétif et Farid Daoud, parti au MCE Eulma.

Après avoir dirigé l'équipe de façon temporaire, le technicien Khaled Louunci qui devait succéder à Abdenour Bousbia a finalement refusé de s'engager avec le RCA. "La situation de l'équipe est vraiment délicate au classement.

Franchement, je ne suis pas certain de continuer ma mission", avait affirmé Louunci samedi dernier au terme du match perdu par le RCA à Constantine face au CSC des 16es de finale.

Le MC Oran à pied d'œuvre à Gammarth (Tunisie)

Le MC Oran (Ligue 1 algérienne de football) a débuté hier un stage préparatoire à Gammarth en Tunisie (20 km de Tunis) s'étalant jusqu'au 11 janvier en vue de la seconde partie de la saison.

Ce regroupement viendra meubler la trêve avant la reprise de la compétition fixée au week-end du 15 et 16 janvier avec le déroulement de la 16e journée du championnat les 8 et 9 janvier 2016.

Fouad Bouali, qui a succédé au Français Jean-Michel Cavalli, a remporté ses deux premiers matchs de championnat sur le banc du MCO, en déplacement

Sétif. Eliminé aux 32es de finale de la Coupe d'Algérie samedi dernier à domicile par le MO Béjaia (2-1), le MCO devra rester inactif pendant deux semaines, du moment qu'il n'est pas concerné par les 16es de finale de Dame coupe prévus les 8 et 9 janvier 2016.

Les Hamraouis entameront la phase retour à domicile face à l'ES

face au RC Arbaâ (3-2) et à domicile face à la JS Kabylie (2-0).

Le MCO, qui pointe à la 7e place au classement de la Ligue 1 avec 21 points, prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération (CAF) où il rencontrera les Gambiens de Walidan au tour préliminaire.

Le match aller est prévu entre le 12 et le 14 février à Banjl, tandis que la manche retour aura lieu à Oran entre le 26 et le 28 février 2016.

LIGUES 1 ET 2 MOBILIS : La CRL tranchera dimanche sur plusieurs plaintes de joueurs

La commission de règlement des litiges (CRL) auprès de la Fédération algérienne de football (FAF) tranchera dimanche sur plusieurs plaintes reçues de la part de joueurs de Ligues 1 et 2 professionnelles n'ayant pas perçu plusieurs salaires de leurs clubs respectifs, a appris l'APS samedi auprès de cette instance.

Si les clubs concernés ne donnent pas pour l'occasion des garanties quant à la régularisation de la

situation financière des joueurs en question, ces derniers seront automatiquement libres, précise la même source. Outre cette mesure, ces formations ne verront pas l'interdiction de recrutement déjà prise à leur encontre levée.

Elle sont encore huit équipes à faire l'objet de cette sanction.

Il s'agit du MC Saida, de la JSM Béjaia, de l'OM Arzew, du CA Batna, de l'O Médéa, du CA Bordj Bou Arridj, de la JSM Skikda et

l'USMM Hadjout de la Ligue 2, et du RC Arbaâ de la Ligue 1.

La JSM Béjaia (L2), qui était elle aussi interdite, de recrutement vient de régler son contentieux avec un ancien joueur.

C'est le RC Arbaâ qui risque de payer le prix fort si la CRL tranche en sa défaveur. L'actuelle lanterne rouge du championnat est exposée à une véritable saignée au vu du nombre élevé de ses joueurs ayant recouru à cette instance.

WATFORD : LA SENSATION IGHALO RETENUE

annoncé sur les tablettes de l'AS Rome et de l'Atletico Madrid, Odion Ighalo (26 ans, 19 matches et 14 buts en Premier League cette saison) ne manque pas de courtoisies. Il faut dire que l'attaquant nigérian cartonne avec Watford, lui qui a inscrit 7 buts lors de ses six derniers matchs. Mais l'actuel 9e de Premier League ne lâchera pas son buteur. «Ighalo n'est pas vendre», a assuré le club à Sky Sports. Reste à savoir si un très gros chèque pourra faire changer d'avis les Hornets.

UN GROS CLUB POUR HIGUAIN EN 2016 ?

Etincelant avec Naples, Gonzalo Higuain devrait retrouver une place dans un top club dans les mois à venir.

Depuis trois saisons, Gonzalo Higuain est de nouveau une machine à marquer. Sous les couleurs de Naples, l'Argentin est l'une des meilleures gâchettes du circuit et confirme l'étendue de son talent. Des qualités qu'il avait quelque peu perdues lors de la fin de son aventure au Real Madrid. De l'histoire ancienne puisque désormais, Higuain joue à nouveau dans la cour des grands. Malheureusement pour Naples, Gonzalo Higuain ne devrait pas faire de vieux os encore très longtemps. D'ici le prochain mercato estival, il sera difficile pour les dirigeants napolitains de refuser les offres qui arriveront sur leur bureau. Fraîchement nommé entraîneur du Bayern Munich pour la saison 2016-2017, Carlo Ancelotti a coché le nom de Gonzalo Higuain. Fan du joueur, il veut absolument pouvoir s'appuyer sur lui, notamment si Robert Lewandowski s'en va. En Angleterre, Arsenal pense à Higuain. Après les succès Ozil et Alexis Sanchez, les Gunners souhaitent à nouveau sortir leur chéquier. L'option Higuain semble évidente, en Premier League, sur le front d'une attaque qui ne jouerait que pour lui, il fera un malheur... En Ligue 1 aussi. C'est pour cette raison que le PSG suit bien évidemment le dossier Higuain. Si Ibrahimovic part, Paris a besoin d'un buteur aussi efficace que le Suédois. En Europe, difficile de trouver mieux que Hi-

COMAN : «JE PRENDS MON PIED»

Dans un entretien accordé au quotidien Le Parisien, Kingsley Coman a fait un bilan de ses premiers mois au Bayern Munich : «Je m'éclate. Je prends mon pied. J'ai marqué à plusieurs reprises (4 fois), j'ai fait des passes décisives (6 au total), j'ai eu un temps de jeu important. Tout va bien. Je suis heureux et j'ai confiance en mes possibilités. C'est important de sentir la confiance du coach. Résultat : même si je loupe parfois certaines choses sur le terrain, je n'ai pas peur de me retrouver aussitôt sur le banc. Ici, tout le monde me fait confiance. »



ISCO vers la Premier League ?

Le Real Madrid ne baigne pas dans la sérénité depuis l'arrivée de Rafael Benitez. Alors que James Rodriguez a déjà tacillé son coach en zone mixte, un autre milieu offensif se trouve être malheureux au sein de la capitale espagnole : Isco.

Lorsqu'il évoluait à Malaga, l'espagnol avait été contacté par Manuel Pellegrini et Manchester City, mais Zinédine Zidane l'avait finalement convaincu de signer du côté de Madrid plutôt que de l'Angleterre. Mais aujourd'hui, le Daily Mirror nous apprend que ses représentants auraient sondé Manchester City pour un éventuel prêt dès cet hiver ayant un transfert, estimé à 33 millions d'euros, l'été prochain. Ce cas devrait faire beaucoup parler durant les semaines à venir alors que The Sun annonce quant à lui une offre de 43,5 millions d'euros de la part des Citizens. A suivre...



OFFRE REFUSÉE POUR GÜNDÖGAN

Le club allemand aurait refusé une offre de 30 millions de la Juventus Turin pour son milieu de terrain Ilkay Gündogan. Les grandes manœuvres pour la saison prochaine ont déjà débuté du côté de la Juventus Turin. Selon la Gazzetta dello Sport, le vice-champion d'Europe aurait fait une offre à hauteur de 30 millions d'euros pour Ilkay Gündogan. Offre qui aurait été refusée par le Borussia Dortmund. Il semblerait que ça soit que partie remise puisque l'international allemand est sous contrat jusqu'en juin 2017 avec le club de la Ruhr et que les négociations seraient plus faciles entre les deux clubs.

ÖZIL «NE S'ENTRAÎNE PRESQUE PAS»

Dans une forme rayonnante, Mesut Özil ne multiplie pas les séances d'entraînement. Au contraire, l'Allemand observe beaucoup de temps de repos. L'état de forme de Mesut Özil n'est pas dû à la répétition des efforts à l'entraînement. Le meneur de jeu des Gunners, qui affole l'Europe avec sa capacité à distribuer les passes décisives et à éclairer le jeu, a plus besoin de repos qu'autre chose. «En ce moment il ne s'entraîne pas beaucoup, a ainsi confié Arsène Wenger en conférence de presse. Je lui ai donné une semaine de vacances pendant la trêve internationale. C'est un joueur qui, une fois que les bases physiques sont là entre les matches, a envie de jouer».



FETES NATIONALES

Le président Bouteflika félicite Mahmoud Abbas à l'occasion de l'anniversaire du déclenchement de la révolution palestinienne...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de voeux au président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, à l'occasion du 51e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er janvier, dans lequel il lui a réaffirmé "le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien". "Il me plaît, au moment où le valeureux peuple palestinien célèbre son 51e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er janvier, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes voeux les meilleurs, priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et

biens-être et de réaliser les aspirations de votre peuple à l'établissement de son Etat indépendant", a écrit le président Bouteflika dans son message.

"Je tiens à saluer le courage et l'héroïsme du peuple palestinien dans sa lutte et sa résistance face aux exactions israéliennes", a ajouté le chef de l'Etat.

"Je sais également cette heureuse occasion pour vous réaffirmer le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien dans sa lutte juste et à vos efforts constants pour l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec El-Qods pour capitale", a conclu le président Bouteflika.

...son homologue soudanais à l'occasion de la fête nationale de son pays...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de voeux à son homologue soudanais, Omar Hassan El-Bachir, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance de son pays dans lequel il lui a réaffirmé sa détermination à œuvrer pour le renforcement des relations de coopération entre les deux pays.

"Il me plaît, au moment où la République du Soudan célèbre son 60e anniversaire de son indépendance, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom

personnel, mes voeux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple soudanais frère", a écrit le président Bouteflika dans son message.

"Je sais cette heureuse occasion pour vous réaffirmer ma détermination à continuer d'œuvrer avec vous au renforcement des relations de coopération entre les deux pays afin de les hisser au niveau des liens de fraternité entre nos deux peuples frères au mieux de leurs intérêts communs", a conclu le président Bouteflika.

...son homologue cubain pour l'anniversaire de la révolution de son pays...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres cubain, Raul Castro Ruiz, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa disponibilité à "approfondir" la coopération bilatérale. "La commémoration par le peuple cubain du 57ème anniversaire du triomphe de sa glorieuse révolution m'offre l'agréable opportunité de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que mes voeux de progrès et de bien-être pour le peuple cubain ami", écrit le président de la République.

...et son homologue haïtien à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a félicité son homologue haïtien, Michel Joseph Martelly, à l'occasion de la fête nationale de son pays lui faisant part, dans un message, de son "entière disponibilité", à renforcer les relations d'amitié entre les peuples des deux pays.

"Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célébre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes voeux de bonne santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité au peuple haïtien ami", écrit le chef de l'Etat dans son message. "C'est aussi l'occasion pour moi de vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des relations d'amitié et de solidarité au profit de nos deux peuples", a ajouté le président Bouteflika.

APS

SALON NATIONAL D'ARTISANAT À ORAN: Plus de 40 millions DA de ventes

Plus de 40 millions DA de ventes ont été réalisés à la troisième édition du Salon national d'artisanat organisé au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed, a-t-on appris hier des organisateurs à la clôture de l'événement.



Les produits de céramique, de poterie, de cuivre, de bijoux en argent, d'ustensiles en bois, ajoutés aux gâteaux et confiseries traditionnels dont "Djouzia" de Constantine et les conserves de figues sont les produits les plus vendus durant le salon, a indiqué le chargé commercial de cette manifestation. Les ventes importantes des produits d'artisanat renseignent sur le progrès atteint, selon les artisans du salon qui s'est étalé sur huit jours.

Cette "bonne affaire" est due à la coïncidence de ce rendez-

vous, devenu une tradition annuelle, avec les vacances scolaires d'hiver et le nouvel an qui enregistre l'affluence des consommateurs pour l'achat de cadeaux dont ceux de décor et d'ustensiles fabriqués à base de produits naturels, a-t-on estimé.

La bonne présentation des produits exposés dans les stands, leur diversité et leur qualité ont attiré les acheteurs. Le chargé commercial du salon qui a souligné que les ventes auraient pu être encore plus considérables si les artisans avaient

appliqué des réductions sur certains produits très demandés dont la céramique et le cuivre notamment.

Organisée par la chambre d'artisanat et des métiers en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran, cette 3ème édition du salon a enregistré la participation de 321 exposants issus de 40 chambres d'artisan et de 13 associations versées dans le développement des produits d'artisanat des wilayas de Chlef, Alger, Oran, Ouargla, Tamanrasset, Ghardaïa, Blida et Ain Defla.

TISSEMSILT Exposition de tableaux de Mohamed Belahcen à Theniet El Had

Une exposition de tableaux sur le thème de l'environnement de l'artiste plasticien Mohamed Belahcen se tient depuis samedi au centre de proximité de jeunes de la ville de Theniet El Had (TissemSilt).

Ce natif de Theniet El Had expose durant une semaine, plus d'une centaine de toiles confectionnées avec du sable et du verre traitant de l'environnement et de la nature et ses éléments dont l'arbre de cèdre d'Atlas planté dans la forêt d'El Meddad et les

oiseaux menacés de disparaître dont le charbon qui vit au parc national de cèdre.

En abordant ces thèmes, l'artiste Belahcen tente d'attirer l'attention des amateurs de la nature de la wilaya pour davantage de protection des espèces végétales et animales vivant au parc El Meddad. Dans ce cadre, il a indiqué à l'APS que toutes ses œuvres artistiques ont un rapport avec le parc national de cèdre qui constitue un lieu naturel unique dans son genre

disposant de plus de 70 espèces animales protégées par la loi et autres végétaux rares. Il a ajouté que ces thèmes ont été traités dans ses tableaux pour sensibiliser différentes couches de la société à l'importance du patrimoine forestier de la wilaya pour l'écosystème et la biodiversité.

L'artiste Belahcen a indiqué que le dessin sur le verre nécessite une technique de précision et du doigté exigeant un grand effort. Il a confié qu'avant d'entamer une œuvre, il effectue une

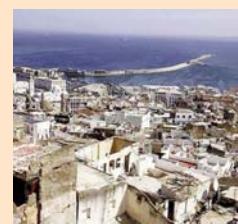
visite au parc de cèdre, où il découvre chaque jour un élément nouveau et une muse pour sa soif de créativité.

La grande ambition de cet artiste est d'exposer dans les villes du pays et de faire passer son message de sensibilisation à la sauvegarde de la faune et de la flore en Algérie. Mohamed Belahcen a annoncé, pour les prochaines semaines, le lancement d'un atelier de formation au profit des élèves d'écoles primaires dans le domaine de dessin sur verre.

Casbah

Suite à un effondrement, Djamâa El Berani fermé pour travaux

Les travaux de confortement d'urgence de la vieille mosquée El Barani dans la Casbah d'Alger ont commencé hier après l'effondrement partiel de sa toiture intervenu jeudi en fin de journée, a-t-on appris auprès de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogcbc). Cet effondrement qui a fait un seul blessé léger, jeudi avant la prière du Maghreb, a été causé, selon le directeur de l'Ogcbc, par le "pourrissement" des rondins de bois soutenant la toiture, suite aux infiltrations d'eau de pluie. La mosquée restera fermée aux fidèles jusqu'à la fin des travaux.



Classée au patrimoine national, la mosquée El Barani - qui est mitoyenne à la citadelle dans le périmètre du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger - n'a jamais bénéficié de travaux de restauration par des entreprises spé-

cialisées. Situé à l'extérieur de la muraille de la citadelle, Djamâa El Barani a été construite à l'époque de la régence ottomane, en 1653, pour permettre aux fidèles étrangers à la citadelle d'accomplir la prière. En 1818, après l'installation du pouvoir politique à la citadelle, la mosquée a été agrandie pour abriter le tribunal de l'Agha.

Aux premières années de la colonisation française, l'édifice a d'abord servi de caserne avant d'être transformé en église en 1839, puis rendu à sa vocation première. Djamâa El Barani a été classé en 1887 par l'administration coloniale.